ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2011

ADMINISTRATION DES DOUANES
ET IMPÔTS INDIRECTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

ADMINISTRATION
DES **DOUANES**
ET **IMPÔTS**
INDIRECTS

EXTRAIT DU **DISCOURS** DE **SA MAJESTÉ**

[…]

« En lançant aujourd'hui le chantier de la réforme constitutionnelle, nous franchissons une étape majeure dans le processus de consolidation de notre modèle de démocratie et de développement.

C'est une étape que Nous entendons renforcer en poursuivant la réforme globale engagée dans les domaines politique, économique, social, culturel et de développement.

Nous nous y emploierons en veillant à ce que toutes les institutions et les instances remplissent au mieux le rôle qui leur incombe respectivement, et en demeurant attaché à la bonne gouvernance, à la justice sociale renforcée et à la consolidation des attributs d'une citoyenneté digne. »

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie
prononcé le 09 mars 2011

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2011 restera une année clé de notre histoire contemporaine avec le discours fondateur de Sa Majesté le Roi du 09 mars, la réforme de la Constitution le 1er juillet et la tenue d'élections législatives transparentes le 25 novembre.

Dans cette dynamique de changement, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a poursuivi et intensifié ses efforts en vue d'accroître son efficacité au service de l'économie nationale, consolider les recettes de l'Etat et assurer une meilleure protection des consommateurs.

Au-delà des chiffres, pour l'essentiel en progression, notamment sur le volet recettes, 2011 a été pour la Douane l'année de la finalisation et du début de mise en œuvre de sa stratégie à l'horizon 2015.

Les visites effectuées à travers différentes villes du Royaume pour présenter la nouvelle stratégie, ont donné lieu à des réunions riches et constructives et ont mis en exergue un sens élevé des responsabilités de notre corps ainsi qu'une réelle volonté d'engagement, pour qu'ensemble nous soyons acteurs d'une Douane portée par une exigence de qualité au service de nos concitoyens.

Les orientations du nouveau Gouvernement nous invitent à davantage de mobilisation et d'abnégation pour porter haut les exigences d'un service public de qualité et consacrer tous les principes de bonne gouvernance portés par notre nouvelle Constitution.

La qualité et le dévouement des femmes et des hommes de cette Administration ne me laissent aucun doute sur notre capacité à être au rendez-vous de l'Histoire.

Zouhair Chorfi
Directeur Général

SOMMAIRE

1 **2011 : DES FAITS ET DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**
- Panorama des faits et événements marquants en 2011

2 **DES ACTIONS ET DES RÉALISATIONS**
- La facilitation du commerce et le contrôle douanier ne se conçoivent plus séparément
- La Douane qui vous protège
- Des efforts et des actions tout azimut pour améliorer les recettes douanières

3 **UNE ADMINISTRATION ENGAGÉE DANS LA VOIE DU RENFORCEMENT DE SES CAPACITÉS**
- Un système d'information proactif et plus efficace au profit des utilisateurs externes et internes
- L'organisation des services extérieurs s'aligne sur les nouvelles missions de la Douane
- La Douane renforce ses ressources humaines

4 **LA DOUANE AMÉLIORE SA GOUVERNANCE**
- Le pilotage de la performance pour mieux atteindre les objectifs stratégiques fixés
- Une gestion des ressources en amélioration continue
- Un dispositif de contrôle interne qui s'enrichit
- Une fonction audit en veille et tournée vers la prévention

5 **UNE INSTITUTION EN INTERACTION AVEC SON ENVIRONNEMENT**
- La Douane consolide ses partenariats
- La Douane renforce sa présence à l'échelle régionale et internationale
- La Douane à l'écoute de ses publics et partenaires

6 **ZOOM SUR LA DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE SUD**

7 **LA DOUANE MAROCAINE EN CHIFFRES**

2011
DES **FAITS** ET DES **ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

1

PANORAMA DES FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2011

Les recettes douanières atteignent un nouveau sommet en 2011

En dépit du démantèlement tarifaire et de la poursuite de la réforme tarifaire, le montant des recettes douanières a atteint en 2011 un nouveau chiffre record : 78,7 MMDH. En hausse de près de 7% par rapport à 2010, ces recettes ont contribué à alimenter les recettes fiscales de l'Etat à hauteur de 42,7%.

Finalisation et début du déploiement de la stratégie de la Douane à l'horizon 2015

L'ambition d'une Douane dont les femmes et les hommes sont portés par une exigence de qualité se concrétise en 2011 par la définition de **10** engagements orientés clients, déclinés en **20** objectifs stratégiques et en un portefeuille constitué de **44** projets dont le déploiement progressif, à partir de 2011, vise à permettre à l'ADII d'atteindre le niveau de performance nécessaire à la concrétisation de son ambition.

Un nouveau portail internet, pour une Administration en ligne avec les attentes de ses clients

Le début de l'année 2011 a connu la mise en service d'un nouveau portail internet. Ayant fait l'objet d'une refonte intégrale touchant plusieurs aspects (contenu informationnel, segmentation des utilisateurs, nouvelles fonctionnalités techniques, interface plus ergonomique), le nouveau portail institutionnel de la Douane se veut résolument orienté client.

Le Maroc préside la 65ème session de la Commission de Politique Générale et les 117ème et 118ème sessions du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes

Le Maroc, représentant des pays de la Région MENA depuis l'année 2008 et Vice-Président de l'OMD, a présidé les travaux de la 65ème session de la Commission de Politique Générale et des 117ème et 118ème sessions du Conseil de l'OMD qui se sont tenues du 20 au 25 juin à Bruxelles.

Accession des premières entreprises marocaines au statut d'exportateur agréé pour la certification de l'origine sur facture

En application des dispositions des protocoles sur les règles d'origine régissant les échanges dans le cadre des accords conclus par le Maroc avec la Communauté Européenne, l'Association Européenne de Libre Echange, la Turquie et les Pays Arabes Méditerranéens signataires de l'accord d'Agadir, les premières entreprises exportatrices, dont le Groupe Renault, se sont vu accorder par la Douane en 2011 le statut de l'exportateur agréé. Un statut qui permet aux bénéficiaires de certifier eux-mêmes l'origine des marchandises qu'ils exportent dans le cadre des accords précités en bénéficiant de droits de douane réduits dans les pays de destination. La certification s'effectue au moyen d'une mention particulière à porter sur la facture ou tout autre document commercial accompagnant la marchandise considérée.

Le Maroc obtient le statut de « meilleur réformateur global » du classement « Doing Business 2012 »

Le rapport annuel « Doing Business », élaboré par la Banque Mondiale, classe le Maroc à la 94ème position, avec une avancée de 21 places par rapport au classement de 2011. Cette performance confère à notre pays le statut du meilleur réformateur global dans le domaine du climat des affaires, sur les 183 pays recensés.

L'édition de 2012, parue en octobre 2011 et qui se réfère aux données recueillies entre juin 2010 et mai 2011, évalue les réglementations impactant les entreprises dans 183 pays et classe les économies selon 10 domaines de la réglementation des affaires dont celui du commerce transfrontalier qui interpelle l'Administration des Douanes et Impôts Indirects. Au niveau de ce critère, le Maroc occupe la 43ème position à l'échelle mondiale et le 5ème rang au niveau arabe.

DES **ACTIONS** ET DES **RÉALISATIONS**

2

LA FACILITATION DU COMMERCE ET LE CONTRÔLE DOUANIER NE SE CONÇOIVENT PLUS SÉPARÉMENT

LA SIMPLIFICATION ET LA FACILITATION DES PROCÉDURES DOUANIÈRES : UN ENGAGEMENT CONSTANT ENVERS L'ENTREPRISE

Afin de contribuer à l'accroissement de la compétitivité du commerce extérieur du pays, l'Administration des Douanes a entrepris en 2011 un certain nombre de mesures visant l'amélioration de la qualité des services qu'elle fournit à travers notamment davantage de facilités.

Le réaménagement du circuit de dédouanement à l'importation

L'ADII s'emploie depuis plusieurs années à réduire le délai de dédouanement des marchandises et à contribuer ainsi à raccourcir le délai de séjour. Pour atteindre cet objectif, diverses mesures visant principalement la dématérialisation des formalités douanières ont été instaurées en 2011.

La mise en place d'un couloir vert à l'importation

Dans le cadre de la dématérialisation progressive du circuit de dédouanement à l'importation, la Douane marocaine a prévu une nouvelle facilité liée à la délivrance de la mainlevée (autorisation d'enlèvement des marchandises déclarées en douane).

Cette mesure qui permet à l'entreprise, remplissant certaines conditions, l'édition à domicile de la mainlevée avant le dépôt physique de la déclaration en détail présente l'avantage de dispenser celle-ci du contrôle douanier immédiat et lui permet de disposer rapidement de ses marchandises.

Initiée dans un premier temps au niveau du bureau douanier de Casa-port, cette procédure sera généralisée, fin septembre 2012, à tous les bureaux douaniers.

La mise en place progressive du guichet unique virtuel (Portnet)

L'ADII a poursuivi, durant l'année 2011, sa participation active au projet de mise en œuvre du guichet unique portuaire des formalités du commerce extérieur (PortNet) qui a pour ambition, à terme, de prendre en charge l'ensemble des flux documentaires échangés entre les membres de la communauté portuaire.

Dans ce cadre, le système douanier BADR a été adapté pour communiquer en temps réel avec Portnet. Les flux relatifs au dépôt des déclarations en détail, aux décisions de visite des marchandises, aux mainlevées et aux sorties des conteneurs de l'enceinte douanière sont désormais transmis de BADR à Portnet. Dans le sens inverse, Portnet transmet à BADR les informations relatives aux avis d'arrivée, aux marchandises dangereuses et bientôt aux bons à délivrer.

De nouvelles mesures avantageuses pour les entreprises catégorisées

L'octroi d'autorisations de longue durée

Dans le cadre de la réduction du contact aux guichets et de la poursuite de la facilitation des opérations de dédouanement en faveur des entreprises catégorisées, deux autorisations accordées jadis au cas par cas, sont désormais octroyées de manière permanente.

- Réimportation pour retouches de produits compensateurs fabriqués à partir d'intrants précédemment importés sous les régimes de l'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif ou de l'Entrepôt Industriel Franc ;
- Exportation en l'état de marchandises déclarées sous l'un des régimes suspensifs et qui n'ont pu recevoir la transformation ou l'ouvraison prévue à l'occasion de leur importation.

Par ailleurs, les entreprises exerçant dans les secteurs de pointe (électronique, aéronautique, automobile ...), bénéficient, depuis le premier semestre 2011, d'une autorisation annuelle renouvelable (octroyée auparavant opération par opération) pour l'admission temporaire de matériels et outillages nécessaires à la production de biens destinés à l'exportation.

FOCUS SUR LE PROGRAMME DE CATEGORISATION DES ENTREPRISES

35** entreprises opérant dans différents secteurs d'activité, ont été agréées en 2011 portant le nombre total de sociétés catégorisées à **228

Le statut de l'Opérateur Economique Agréé

L'année 2011 a connu le parachèvement du cadre juridique pour la mise en œuvre du statut de l'Opérateur Economique Agréé (OEA), préalable indispensable à l'entame avec les douanes partenaires des négociations pour la reconnaissance mutuelle des OEA.

Deux nouveaux types d'agréments auxquels les entreprises nationales pourront prochainement prétendre ont ainsi été instaurés :

- le « Statut OEA simplifications douanières » équivalent à la catégorie « A » de l'agrément en vigueur accordé dans le cadre du programme de la catégorisation des entreprises ;

- le « Statut OEA sécurité et sûreté » qui peut être accordé aux opérateurs remplissant les critères exigés pour l'octroi du premier statut et appliquant les normes de sécurité et de sûreté arrêtées. Il inclut également la possibilité d'une validité permanente du statut, sauf en cas de suspension ou de résiliation.

En outre, pour la mise en conformité de la procédure d'agrément marocaine avec les pratiques internationales et dans l'optique de converger vers le modèle en vigueur au sein de l'Union Européenne, une mission TAIEX[1] d'experts européens a été organisée en 2011 pour travailler sur les mesures d'amélioration à apporter au dispositif marocain. Le process d'octroi a été jugé globalement conforme aux pratiques européennes.

(1) TAIEX : Technical Assistance and Information Exchange Instrument est un instrument d'assistance technique et d'échange d'informations. Il a été introduit dans le cadre de la politique européenne de voisinage et utilisé pour renforcer la coopération politique et économique avec plusieurs régions, essentiellement dans les domaines de l'harmonisation et de la mise en œuvre du droit communautaire.

Autres mesures de facilitation en faveur des opérateurs économiques

Un soutien apporté aux professionnels de la logistique du transport

- La facilité de cautionnement global a été étendue aux exploitants des Magasins et Aires de Dédouanement (MEAD). Ces derniers peuvent désormais couvrir, grâce à cette facilité, aussi bien les marchandises admises dans les MEAD que celles circulant sous le régime du transit entre deux bureaux douaniers.
- Le délai de séjour des moyens de transport a été rallongé de 15 à 30 jours en vue de réduire les coûts supportés par l'activité des transporteurs, résultant de l'immobilisation des remorques ou des semi-remorques.

La mise à la consommation des marchandises sous Entrepôts Privés Particuliers

Destinées initialement à l'approvisionnement des entreprises exportatrices, les marchandises importées sous le régime de l'entrepôt peuvent désormais être mises à la consommation par des plates-formes d'approvisionnement. Cette facilité leur est accordée à des conditions fiscales avantageuses dans une proportion maximale de 15% des quantités de marchandises placées initialement sous le régime précité.

Autres mesures de simplification

- Echantillons et spécimens : regroupement et harmonisation des procédures d'importation et d'exportation relatives aux échantillons et spécimens au sein d'une instruction unique.
- Transbordement de marchandises retournées à l'expéditeur : dispense au profit des transporteurs de production de l'attestation bancaire de non transfert de devises au titre des marchandises à réexporter.
- Déclaration provisoire : formalisation et assouplissement des conditions et des modalités d'usage dans un objectif d'harmonisation et de meilleure gestion des opérations nécessitant la souscription de cette déclaration.
- Régularisation des déclarations provisionnelles : assouplissement de la procédure de régularisation des déclarations provisionnelles pour une meilleure fiabilisation des statistiques du commerce extérieur.

L'accompagnement des grands projets nationaux

La mise en œuvre de l'accord cadre conclu avec le Groupe RENAULT

S'inscrivant dans une logique d'accompagnement des projets structurants lancés par le Royaume et compte tenu de l'envergure du projet de création de l'unité de montage de véhicules dans l'espace franc dit "MELLOUSSA" par le Groupe RENAULT, l'ADII a mis tout en œuvre pour asseoir des procédures adaptées aux spécificités de l'activité projetée. Diverses mesures de facilitation ont ainsi été mises en place pour pallier les contraintes de délai et de coût spécifiques au secteur de l'automobile.

L'accompagnement des zones franches d'exportation

L'ADII a poursuivi son action d'accompagnement et de soutien au développement des zones franches d'exportation (ZFE) et des entreprises y installées contribuant ainsi à l'attractivité de l'investissement étranger. Ceci s'est traduit principalement par une participation active à la refonte de la loi 19-94 instituant les ZFE au Maroc dont les principaux amendements introduits ont porté sur :

- la problématique des déchets produits dans lesdites zones ;
- la mise à la consommation (dédouanement) sur le territoire assujetti de marchandises produites dans ces zones.

Dans le même sens, la Douane, en tant que membre de la Commission Nationale des Zones Franches, a participé à l'ensemble des travaux d'élaboration du cadre juridique visant la création de nouveaux projets de zones franches dans les villes de Nador, Kénitra, Nouasser, Salé et Fès.

LE RENFORCEMENT DU CONTROLE DOUANIER

L'environnement dans lequel opère l'Administration des Douanes est caractérisé par une accélération des flux de marchandises induisant des risques de fraude multiples, ce qui nécessite une plus grande réactivité et des interventions efficaces fondées sur des techniques modernes de contrôle et de gestion du risque.

L'analyse de risque et la sélectivité des contrôles

Le système de sélectivité a été amélioré par l'adoption d'une nouvelle approche qui ne focalise pas l'action de la Douane uniquement sur la vérification physique des marchandises mais également sur l'orientation du contrôle documentaire.

TAUX MOYEN DE SELECTIVITE EN 2011

Import : 10,92 %

Export : 17,49%

Le contrôle des opérations de dédouanement

Le contrôle effectué dans le cadre d'opérations de dédouanement est axé principalement sur la valeur, l'origine, l'espèce et le poids déclarés ainsi que sur les marchandises prohibées ou soumises à des restrictions.

En matière de contrôle de la valeur, la démarche anticipative a été renforcée à travers le ciblage de nouveaux produits sensibles à la fraude et l'enrichissement des référentiels des bases d'appréciation de la valeur dans l'objectif d'harmoniser la démarche de contrôle de la valeur, d'optimiser les recettes et de lutter contre les pratiques déloyales.

Ces mesures, conjuguées à l'intensification du contrôle au niveau opérationnel, ont contribué à la réalisation de recettes additionnelles de droits et taxes de l'ordre de près de 1,6 MMDH, soit une augmentation de 27,19% par rapport à l'année 2010.

Ces réalisations sont le fruit de la synergie entre les services des douanes et du partenariat Douane-Secteur privé en matière de lutte contre les pratiques de concurrence déloyale.

Le renforcement des contrôles en entreprise ou a posteriori

La démarche de contrôle en entreprise a été améliorée à travers l'analyse des données du commerce extérieur, menées dans certains cas en concertation avec des représentants du secteur privé et des départements concernés, en vue de déterminer les secteurs et les produits sensibles à la fraude.

Ces concertations ont été menées parfois au sein de Comités de sous-facturation public-privé et du Comité de surveillance comprenant plusieurs représentants de certains départements et du secteur privé.

La coopération internationale a également été déterminante dans l'aboutissement de bon nombre d'interventions. L'année 2011 a été marquée par un recours intensif à des actions d'assistance administrative en termes d'échanges d'informations, d'authentification de documents et de partage d'expériences ou de formation. De même, les services douaniers ont participé à plusieurs opérations conjointes de contrôle, organisées aussi bien par l'Organisation Mondiale des Douanes que par des administrations douanières étrangères liées à plusieurs domaines de fraude, notamment la contrefaçon, le mouvement des fonds, le blanchiment des capitaux et le trafic de stupéfiants.

Outre ces aspects, le renforcement des capacités en matière de contrôle a posteriori a été caractérisé, cette année, par l'affectation de nouveaux cadres supérieurs et par la réalisation de plusieurs actions de formation spécialisée.

LE CONTROLE A POSTERIORI EN 2011

- 644 entreprises ayant fait l'objet de contrôles douaniers.
- Une diversité de secteurs d'activité touchés : textile, agroalimentaire, plasturgie, bois, papier, carton, robinetterie ...
- Un nombre d'enquêtes réalisées en hausse de près de 20% par rapport à 2010.
- Des contrôles en entreprises générant des droits compromis de 382,5 MDH et un montant infractionnel en matière de change de 383,5 MDH.

LA LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE DE MARCHANDISES

La lutte contre la contrebande de marchandises

Le nombre d'affaires de contrebande (détention sans justification de marchandises) réalisées en 2011 s'est élevé à 5.192 avec une valeur des marchandises saisies (hors stupéfiants) atteignant 223,6 MDH.

La valeur totale des marchandises saisies (hors stupéfiants) a quant à elle atteint 494 MDH.

Bien que le total des affaires constatées ait enregistré une baisse de 9,1% par rapport à l'année 2010, la valeur des amendes encaissées a connu une augmentation sensible de 8,4% atteignant le montant de 320,9 MDH contre 296 MDH en 2010.

La lutte contre le trafic illicite de produits stupéfiants

Des saisies conséquentes ont été réalisées en 2011 : plus de 21 tonnes de stupéfiants ont été interceptées grâce au recours au scanner et à la vigilance des douaniers qui a permis de déjouer des procédés de fraudes en perpétuelle évolution : drogues ingérées par des individus, produits stupéfiants dissimulés dans des cavités ou cachettes aménagées à l'intérieur de moyens de transport, dans des semelles d'articles chaussants (babouches), à l'intérieur de contenants pour produits cosmétiques ou produits alimentaires, etc.

LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Soucieuse de préserver les intérêts économiques du pays et de contribuer à la protection du consommateur, l'ADII place la lutte contre la contrefaçon parmi ses priorités. Pour mener à bien sa mission, elle s'emploie à renforcer ses capacités en la matière par :

- le recours à un système d'analyse de risque et de ciblage et de surveillance des opérations douteuses,
- le renforcement de la coopération avec les ayants droits à travers l'échange d'informations et
- l'organisation d'actions de formation au profit des douaniers pour leur permettre d'identifier les produits contrefaits.

73 opérations d'importation de marchandises soupçonnées contrefaites (contre 35 en 2010) ont été détectées en 2011, soit une évolution de 108 %. 429 dossiers se rapportant à des demandes de suspension ont été instruits. Ces mesures ont concerné des marques nationales et internationales et ont porté sur divers produits (cosmétiques, appareillages électriques, maroquineries, vêtements et chaussures).

DES EFFORTS ET DES ACTIONS TOUT AZIMUT POUR AMÉLIORER LES RECETTES DOUANIÈRES

L'année 2011 : des recettes record

Malgré la poursuite du démantèlement tarifaire dans le cadre des accords d'association et de libre échange, les recettes douanières ont continué d'augmenter durant ces deux dernières années, après une légère baisse en 2009, contribuant ainsi à la consolidation et à l'amélioration des ressources du Trésor.

Le démantèlement et la réforme tarifaires ont certes un impact négatif sur les recettes en termes de droits d'importation, qui connaissent une baisse continue, mais favorisent l'accroissement des échanges grâce à la diminution de la pression fiscale à l'importation qui a été ramenée de 7,2% en 2004 à 2,9% en 2011. L'augmentation des échanges, en poids et en valeur, couplée avec la réforme de la TVA et de la TIC ont permis d'élargir l'assiette imposable et d'augmenter par ricochet les recettes douanières.

La part de ces dernières dans les recettes fiscales, qui est en progression depuis 2008 (37,7 %), a atteint le niveau historique de 42,7% en 2011 passant de 73,6 MMDH en 2010 à 78,7 MMDH en 2011.

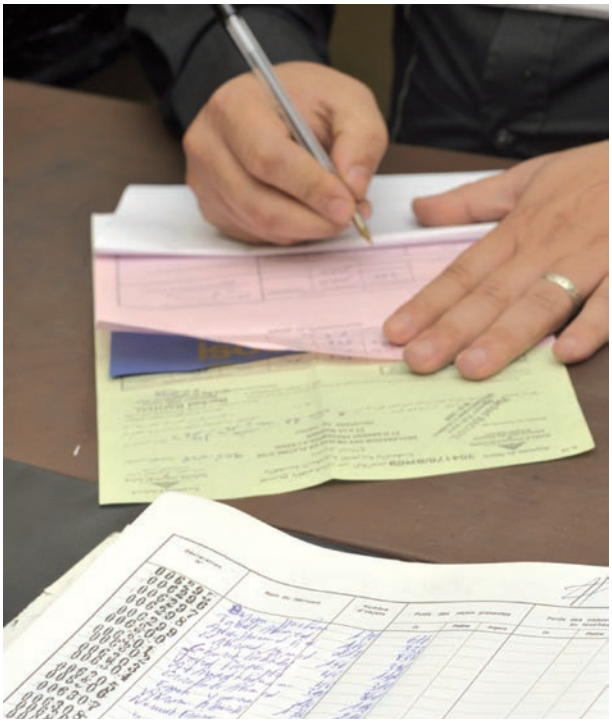

Il va sans dire que le maintien de cette progression s'explique également par les efforts constants de contrôle déployés par l'ADII dans le cadre de la lutte contre les manœuvres frauduleuses en matière d'opérations commerciales et de contrebande.

Le redressement des droits et taxes

L'ADII a collecté en 2011 des droits et taxes additionnels de l'ordre de 1,5 MMDH, suite à des redressements de valeurs d'un montant de 4,7 MMDH, soit une augmentation de 27,2% en droits et taxes et de 29% en valeur par rapport à l'année 2010.

Le règlement transactionnel

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises en difficulté du fait des répercussions défavorables de la conjoncture économique, la Douane a élaboré un cadre de règlement transactionnel basé sur une vision économique, conciliant les intérêts du Trésor et la pérennité des entreprises en difficulté. Sur un total de 26 699 affaires constatées en 2011, 18 441 affaires ont été réglées par voie transactionnelle, soit un taux de règlement de 69,1%, ce qui dénote de la consécration de la tendance de règlement amiable des litiges.

La vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane

Les produits de vente en 2011 ont atteint environ 210,6 MDH, soit une hausse de 7,5% par rapport aux ventes effectuées en 2010.

UNE **ADMINISTRATION ENGAGÉE** DANS LA VOIE DU **RENFORCEMENT** DE SES **CAPACITÉS**

UN SYSTEME D'INFORMATION PROACTIF ET PLUS EFFICACE AU PROFIT DES UTILISATEURS EXTERNES ET INTERNES

La mise en place au sein de la Douane, depuis plus d'une vingtaine d'années, de son premier système d'information (SI) n'était pas une fin en soi. Ce choix a toujours obéi à une logique fondée sur la satisfaction de l'usager-client à travers une plateforme intégrée qui permettrait, à terme, de gérer à distance toute la relation Douane-Client.

Principal levier de modernisation de l'ADII, le système d'information a été enrichi et optimisé au fur et à mesure de son déploiement pour couvrir un champ de plus en plus élargi de métiers et de services et prendre en charge les nouveaux besoins des usagers-clients.

L'amélioration des performances du SI a porté sur le renforcement des garanties offertes aux clients en termes de sécurité, de disponibilité, de traçabilité, mais aussi d'assistance.

Le système de dédouanement en ligne s'enrichit

Le renforcement de la traçabilité a constitué un des objectifs de gouvernance du système d'information de la Douane en 2011.

A ce titre, un nouveau module intitulé «Mouvement DUM» est venu enrichir le périmètre fonctionnel de BADR. Ce module permet de suivre le circuit physique emprunté par chaque déclaration.

Par ailleurs et afin de garantir une meilleure traçabilité des données de BADR, toutes les manipulations effectuées sur les données relatives aux opérateurs économiques ont été "historisées".

Dans un autre cadre, le système BADR a connu un certain nombre d'adaptations techniques visant une meilleure maintenabilité (architecture optimisée et standardisée) et une connectivité plus efficace avec un certain nombre de partenaires (ANP, IRU …).

PERFORMANCES DU SYSTEME BADR EN 2011

- Un taux d'indisponibilité inférieur à **1%**
- Un temps de réponse moyen du système ramené à moins de **0,2** secondes
- **802 925** déclarations (DUM) enregistrées en 2011
- Des pics de **1200** utilisateurs externes simultanés et de quelques **700** douaniers.

Une assistance en ligne au profit des utilisateurs externes du SI douanier

Pour permettre et faciliter la prise en charge des besoins des utilisateurs du système d'information en termes d'assistance, de demande d'information et de remontée d'anomalies, un outil d'assistance en ligne dénommé «DAAM» (Système d'Aide et d'Assistance à l'utilisation des Moyens informatiques) a été mis en place.

Ce service offre une meilleure visibilité et un suivi rigoureux des demandes des utilisateurs qu'ils soient professionnels ou particuliers.

L'assistance fournie par DAAM couvre les services en ligne suivants :

- Le système de dédouanement en ligne « BADR »
- Le tarif intégré « ADIL »
- Le suivi des comptes souscrits sous régimes économiques en douane
- Le simulateur de calcul des droits et taxes à payer pour le dédouanement d'un véhicule
- La déclaration d'admission temporaire d'un véhicule
- Les appels d'offres
- Les ventes en douane

Un portail institutionnel construit autour d'une approche client

Le service au public reposant principalement sur l'information, la Douane a lancé en 2011 un nouveau portail institutionnel, fruit d'une refonte intégrale mettant à contribution l'internaute lui-même à travers la conduite d'un sondage en ligne ayant identifié les attentes de ce dernier et révélé les insuffisances de l'ancien site internet.

Cette nouvelle version de la vitrine de la Douane sur le net marque le passage vers une nouvelle génération de «Portail internet orienté client» présentant une information intégrée, complète et offrant à l'internaute une assistance effective dans l'accomplissement des formalités et procédures douanières.

S'adressant à deux principales cibles : « Entreprises et Professionnels » et « Particuliers », ce portail traite la quasi-totalité des situations possibles pour lesquelles un usager serait amené à s'adresser aux structures de l'ADII.

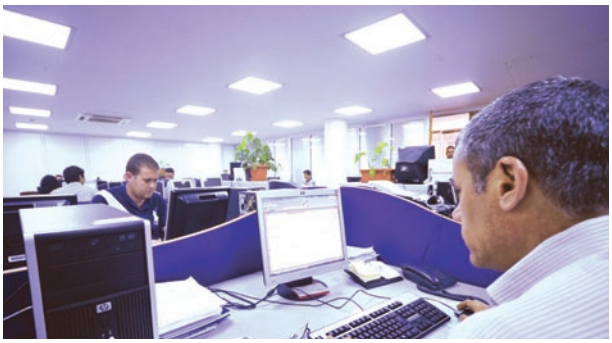

UN NOUVEAU PORTAIL WEB POUR UN MEILLEUR SERVICE EN LIGNE

- 1 portail basé sur une logique client
- 3 espaces dédiés aux 3 catégories de clients de l'ADII : les professionnels, les particuliers et les institutionnels
- 1 architecture optimisée et ergonomique
- Plus de 500 questions - réponses renseignant sur les droits et obligations en douane
- Des fonctionnalités techniques améliorées

Ue gestion modernisée de la filière de surveillance

Le corps des brigades représente près de la moitié du personnel douanier. Il est investi de fonctions clés telles que la surveillance et le contrôle. L'informatisation de l'activité de cette filière participera à la mise à niveau de cette partie de service et permettra indéniablement d'améliorer le suivi et la prise de décision en ce domaine.

C'est dans ce cadre qu'un nouveau module du système BADR baptisé « ACTIFS » (Application du Contrôle et du Traitement Intégré de la Filière de Surveillance) a vu le jour en 2011. Le premier sous-module traite l'ensemble des écritures des brigades et offre de multiples fonctionnalités telles que la consultation des registres de travail, la gestion et le contrôle des programmes journaliers, la production et la validation des ordres et des rapports de service.

Cette action constitue une étape importante dans la dématérialisation de l'activité du corps actif qui vise à instaurer, au terme de la réalisation totale du système ACTIFS, une gestion intégrée, fluide et sans papier de la filière.

3

L'ORGANISATION DES SERVICES EXTÉRIEURS S'ALIGNE SUR LES NOUVELLES MISSIONS DE LA DOUANE

L'élargissement du champ d'action de ses unités régionales et l'extension des compétences de ses bureaux répartis sur tout le Royaume imposent à la Douane une adaptation constante de l'organisation de ses structures régionales.

La démarche entreprise dans ce cadre s'est concrétisée en 2011 par :

- L'ouverture d'un service des douanes au port de pêche d'Asilah.
- La création d'une antenne des douanes à l'aéroport de Zagora (Bureau d'Ouarzazate).
- La réorganisation des brigades de la Direction Régionale du Nord-Ouest.
- La création des postes de Casa-est et de Casa-ouest.
- La création, auprès de la Circonscription d'Agadir, de deux Bureaux chargés de l'Accueil, de l'Orientation et de la Gestion de la Ressource.
- La création, au sein de la Direction Régionale du Nord-Est, de deux Bureaux l'un chargé des enquêtes et du contrôle a posteriori, l'autre de la gestion du contentieux.

Par ailleurs, les activités opérationnelles de l'ADII étant concentrées principalement au niveau des Ordonnancements, des Recettes et de la filière de surveillance, lesquels réalisent sur le terrain les objectifs découlant des missions des Directions Régionales, il a été procédé en 2011 à :

- La création de deux brigades : Nador El Aroui Aéroport et Oujda Angad Aéroport.
- Le transfert du siège de la Subdivision de Safi à la ville de Marrakech.
- La création de deux Ordonnancements à Ahfir et Nador-port.
- La création de quatre postes d'Ordonnateur-Adjoint auprès des Ordonnancements d'Agadir-Ville, de Settat et de Nouasser-Voyageurs.
- La création de deux Recettes à Ahfir et à Nador-port.
- La création de deux structures chargées des opérations comptables et des opérations de recouvrement auprès des Recettes de Mohammedia et de Casa-Anfa.
- La création de deux structures chargées des Relations avec la Cour des Comptes auprès des Recettes de Casablanca-Extérieur et de Nouasser.

LA DOUANE RENFORCE SES RESSOURCES HUMAINES

La gestion optimale de la fonction RH à la Douane est d'autant plus cruciale qu'elle définit son avenir ainsi que celui de sa prestation et de ses métiers.

Hisser la qualité du service douanier revient impérativement à renforcer qualitativement le capital humain et à développer ses capacités. L'année 2011 a marqué la continuité des actions amorcées dans le cadre de cette entreprise.

Le recrutement : le rajeunissement de la population douanière se poursuit

La population douanière a augmenté en 2011 de 157 agents grâce à des opérations de recrutement de 26 administrateurs, de 13 ingénieurs d'Etat en économie appliquée, de 113 techniciens et au redéploiement de 5 agents issus d'autres départements ministériels.

Amorcée en 2007, l'action de rajeunissement de la population douanière a concerné 865 agents et cadres de spécialités diverses répondant aux besoins aussi bien de consolidation de la cartographie des métiers douaniers que du plan de préparation de la relève des compétences partantes.

L'effort consenti par la Douane sur le registre du renforcement de ses moyens humains est guidé par la volonté de celle-ci d'agir efficacement sur différents fronts. Il s'est soldé en 2011 par un capital de 4559 agents dont 85,57% exerçant au niveau des directions régionales. La gente féminine en a représenté 21,58% dont une part importante (96%) exerce, entre autres, dans la branche des opérations commerciales.

Le corps des brigades et celui des agents de bureau ont représenté respectivement 47,77% et 52,23% de l'ensemble des douaniers.

Dans sa gestion des effectifs, la Douane a veillé durant le même exercice à assurer un équilibre dans la couverture des métiers clés. 60% est la part du personnel douanier affecté aux métiers de contrôle, de surveillance et de lutte contre la contrebande.

Répartition de l'effectif par métier

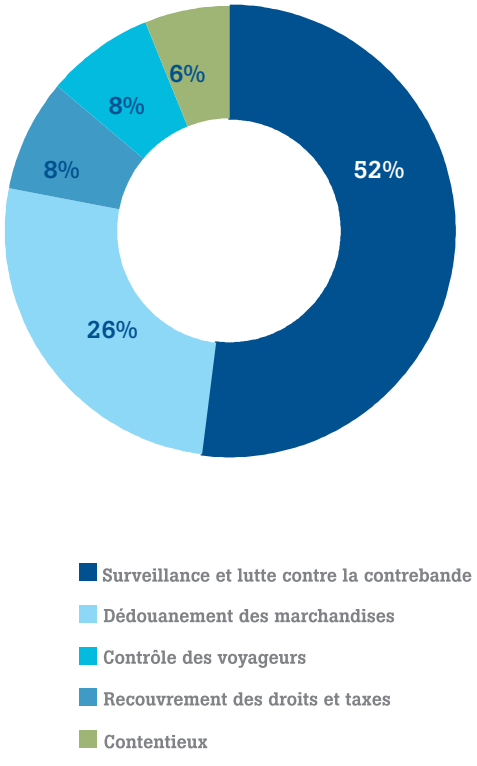

La formation : pour une meilleure adéquation des compétences à l'évolution des métiers

Considérant la formation comme pilier central du renforcement des capacités de son capital humain, l'ADII a réalisé, durant l'année 2011, 28.657 jours homme formation au profit de 939 bénéficiaires de la formation aussi bien de base que continue.

La formation continue

56 actions et sessions de formation ont été concrétisées dans le sens du perfectionnement des acquis des douaniers et de l'accompagnement des orientations stratégiques de l'année.

La formation déconcentrée, déployée dans le cadre du plan régional a, quant à elle, été concrétisée par la conduite de 188 actions totalisant 4453 jours homme formation, réalisés par l'ensemble des Directions Régionales.

La formation de base

Marquant une évolution depuis l'année 2008, la formation douanière de base a consisté en la réalisation en 2011 :

- d'un cycle international de formation au profit de 42 inspecteurs élèves des douanes représentant 11 pays africains (dont le Maroc) ainsi que la République d'Haïti.
- d'un cycle national pour l'insertion professionnelle des nouvelles recrues.
- de trois cycles régionalisés en faveur de douaniers reclassés et promus.
- d'une formation militaire au profit d'un groupe de 43 cadres, organisée avec la collaboration des Forces Armées Royales et de l'Académie Royale Militaire de Meknès.
- d'une formation militaire de mise à niveau et de maniement des armes au profit d'un contingent de 42 officiers dans le cadre de la prestation de serment devant Sa Majesté le Roi à l'occasion de la fête du Trône.

LA **DOUANE AMÉLIORE** SA **GOUVERNANCE**

4

LE **PILOTAGE** DE LA **PERFORMANCE** POUR **MIEUX ATTEINDRE** LES **OBJECTIFS STRATÉGIQUES FIXÉS**

Poursuivant ses efforts visant à accroître ses performances et à s'aligner davantage aux objectifs nationaux, l'ADII a consacré l'exercice 2011 à la finalisation de son dispositif de pilotage. Des actions structurantes ont été conduites dans cette direction :

- Formalisation d'un plan stratégique à l'horizon 2015.
- Définition des engagements et des objectifs stratégiques.
- Déclinaison du portefeuille des projets de mise en œuvre de la stratégie.
- Désignation des chefs de projets, de leurs sponsors et de leurs référents.
- Définition des indicateurs d'évaluation de la stratégie.
- Mise en place des instances de pilotage et leur animation.
- Mise en place d'une cellule PMO (Project Management Office) chargée du suivi et de l'animation des chefs de projets.
- Mise en place des outils de suivi opérationnel des projets, d'évaluation et de gestion des risques.
- Lancement d'actions de conduite de changement.

10 ENGAGEMENTS PRIS ENVERS 3 CATEGORIES DE CLIENTS ET DECLINES EN 20 OBJECTIFS

LE PLAN STRATÉGIQUE

« La Douane, des femmes et des hommes portés par une exigence de qualité »

OPERATEURS ECONOMIQUES

ENGAGEMENT 1
Simplifier les procédures pour fluidifier les échanges

1. Accélérer et dématérialiser le passage en douane
2. Adapter et alléger les procédures, en partenariat avec les associations professionnelles et les autres intervenants aux frontières

ENGAGEMENT 2
Garantir des conditions favorables à une concurrence loyale

1. Développer et déployer un dispositif de renseignement et de gestion des risques
2. Renforcer la lutte contre les fraudes (contrebande, contrefaçon et sous-facturation)

ENGAGEMENT 3
Assurer un accompagnement personnalisé aux entreprises

1. Conseiller et assister les entreprises de manière différenciée, selon leurs besoins
2. Renforcer le partenariat avec les associations professionnelles

ENGAGEMENT 4
Améliorer l'efficacité du traitement des litiges

1. Améliorer le règlement transactionnel
2. Améliorer le dispositif dissuasif

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

ENGAGEMENT 1
Contribuer plus activement à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques

1. Etre une force de proposition en renforçant les capacités d'expertise de l'ADII
2. Consolider les recettes douanières

ENGAGEMENT 2
Renforcer le positionnement international de l'ADII

1. Consolider le rayonnement de l'ADII en Afrique, dans la région MENA et dans les instances internationales
2. Converger vers l'acquis communautaire

ENGAGEMENT 3
Améliorer la gouvernance de l'ADII

1. Renforcer la politique de lutte contre la corruption
2. Professionnaliser le pilotage et la maîtrise des risques
3. Reconfigurer l'action de l'ADII autour de ses métiers de base

PARTICULIERS

ENGAGEMENT 1
Faire de la Douane une administration de proximité, davantage à l'écoute du citoyen

1. Améliorer l'accueil, l'information des particuliers et le traitement des réclamations et des recours

ENGAGEMENT 2
Améliorer les conditions de passage aux frontières

1. Organiser plus efficacement les contrôles pour fluidifier le passage en douane
2. Renforcer la coordination avec les autres intervenants
3. Gérer efficacement le passage des MRE

ENGAGEMENT 3
Contribuer activement à la protection du consommateur et à la sécurité du citoyen

1. Renforcer la lutte contre la fraude : contrebande, contrefaçon, trafic de stupéfiants, blanchiment d'argent, respect des normes

La mise en œuvre du plan stratégique prévoit un démarrage progressif des projets en 3 vagues. 22 projets de la vague 1 ont été lancés au 2ème semestre 2011. La deuxième vague démarrera au 2ème semestre 2012 avec 15 projets.

Les premiers résultats de cette approche commencent à devenir visibles. En effet, l'ADII a marqué un saut qualitatif au niveau du pilotage et de la gestion des ressources :

- Les objectifs sont clairement définis et facilement suivis et évalués.
- Les moyens se dirigent vers les priorités fixées dans le plan stratégique.
- L'alignement des actions des structures aux objectifs stratégiques est suffisamment sécurisé.
- Les risques liés à l'atteinte des objectifs sont anticipés.

Par ailleurs, la culture de résultat est en train de s'ancrer avec le suivi rigoureux des projets et des indicateurs.

UNE GESTION DES RESSOURCES EN AMÉLIORATION CONTINUE

4

L'EXECUTION BUDGETAIRE : UNE GESTION MAITRISEE DES BUDGETS ALLOUES ET UNE EFFICIENCE ACCRUE

Le taux d'engagement du budget de fonctionnement a atteint 90% en 2011 soit un montant de plus de 51 MDH y compris les réductions de crédits en faveur du Ministère de l'Economie et des Finances. Les émissions de l'ADII ont représenté 95% par rapport au crédit engagé.

Le taux d'engagement pour le budget d'investissement, pour sa part, a été de l'ordre de 94%. Les émissions de l'ADII représentent 43 % (report compris) par rapport aux crédits de paiements engagés (report compris).

Les dépenses d'investissement, pour l'exercice 2011, ont été réparties de manière relativement équilibrée, au niveau des crédits, entre les 3 natures de dépenses liées aux constructions et aménagements, à la lutte contre la fraude, à la maintenance, formations, études et acquisitions informatiques.

Crédits d'investissement par nature

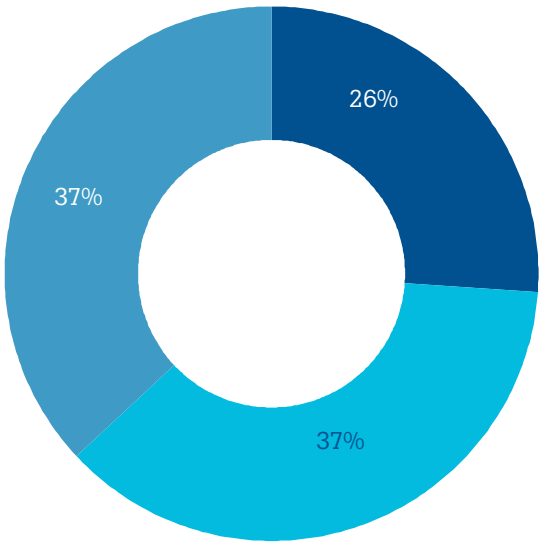

- Modernisation des sites et amélioration de la qualité de service : constructions, aménagements, achat de matériel
- Contribution à l'amélioration des finances publiques : informatisation, études, assistance et formation, maintenance ….
- Programme de lutte contre la fraude : construction de brigades, matériel technique de lutte contre la fraude, habillement, transmission

LA DECONCENTRATION BUDGETAIRE, UN OBJECTIF PERMANENT

La déconcentration des crédits budgétaires a enregistré, en 2011, une augmentation de l'ordre de 53% par rapport à l'exercice 2008 résultant essentiellement de la prise en charge par les services extérieurs de la quasi totalité des travaux d'aménagement et des marchés cadres de nettoyage des locaux administratifs ainsi que du paiement des vignettes de consommations d'eau, d'électricité, de télécommunications et de carburants.

LA RATIONALISATION DES RESSOURCES ET DES OUTILS DE GESTION

Consommation de fournitures et téléphonie

Soucieuse d'optimiser l'utilisation de ses ressources matérielles, la Douane marocaine a poursuivi, au cours de l'année 2011, ses efforts d'amélioration des économies réalisées durant les exercices précédents. Ont ainsi été réduites les charges en articles de fournitures et de papeterie de bureau (- 7% par rapport à l'année 2009), les factures téléphoniques ainsi que les approvisionnements en carburant (réduction de 8 % en valeur).

Réhabilitation et sécurisation des bâtiments

Dans le dessein de se conformer aux normes d'habitabilité et de sécurité de ses bâtiments, l'ADII a entrepris en 2011 plusieurs travaux de réaménagement dont notamment :

- la mise à niveau des bâtiments administratifs (réfection et amélioration) à Ksar Seghir, Mohammedia et Kénitra
- la mise à niveau (réfection, équipement de rayonnage, installation de chambres froides, installations de citernes pour le stockage des carburants, etc.) des dépôts des sites de Casa-port, Settat, Nouasseur, Ahfir, Taza, Al Hoceima, et Kénitra.

LA GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPETENCES : POUR UNE VISIBILITE ACCRUE ET UNE MEILLEURE MAITRISE DE L'AVENIR

Convaincue de la nécessité de placer les compétences et la performance au centre de son système de gestion des ressources humaines, l'ADII a lancé en 2011, dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2015, un projet visant le « renforcement de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences». La concrétisation de ce projet permettra à l'Administration des Douanes, à terme, de mieux appréhender son capital humain aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif et partant, cerner davantage les problématiques de recrutement, de gestion de carrière et de mobilité à l'horizon 2013.

Parallèlement, un référentiel des emplois et compétences des services centraux a été élaboré constituant une base de travail unique qui identifie avec précision les emplois permettant à l'ADII d'assurer ses missions.

Le dictionnaire des compétences de la Douane mis à la disposition des responsables aux fins d'évaluer objectivement les compétences de leurs collaborateurs a également été étoffé. Fournissant la définition, la portée et le niveau de chaque compétence, celui-ci a été enrichi par des compétences nouvellement identifiées.

EVALUER POUR AMELIORER L'APPREHENSION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES RESSOURCES HUMAINES

S'inscrivant dans un processus global de modernisation de la fonction RH, le dispositif d'évaluation des compétences adopté par l'ADII vise principalement à renforcer le capital de compétences de la Douane pour répondre au mieux à ses orientations stratégiques et aux mutations de son environnement.

Ainsi, les résultats issus de cette évaluation ont permis d'établir la cartographie des compétences dont la Douane dispose, de proposer des solutions d'ajustement dans le cadre du plan triennal de formation 2010-2012 et de renforcer l'adéquation poste/profil.

ANTICIPER LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES POUR MIEUX ORIENTER LES RECRUTEMENTS ET PREPARER LA RELEVE

Favoriser une gestion dynamique des ressources humaines en ajoutant une dimension qualitative à l'expression des besoins en personnel et à la répartition des agents recrutés, tel est l'objectif de l'ADII en matière de recrutement.

En 2011, les recrutements opérés se sont ainsi basés sur des études prévisionnelles qui tiennent compte à la fois des évolutions liées aux métiers de la Douane et à la configuration quantitative et qualitative de ses ressources.

Dans le même sens et dans le cadre du projet de refonte du Schéma Directeur des Ressources Humaines du Ministère de l'Economie et des Finances, notamment le volet lié à la préparation de la relève, un bilan des compétences a été réalisé au profit de plus de 70 cadres douaniers en vue d'identifier le vivier apte à assurer la relève et décliner les mesures d'accompagnement nécessaires.

UN DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE QUI S'ENRICHIT

L'ADII a adapté le système de contrôle interne de la dépense publique initié par le Ministère de l'Economie et des Finances en vue de mettre en œuvre les méthodes et moyens de contrôle permettant l'instauration d'un environnement à la fois plus sécurisant et moins coûteux en ressources.

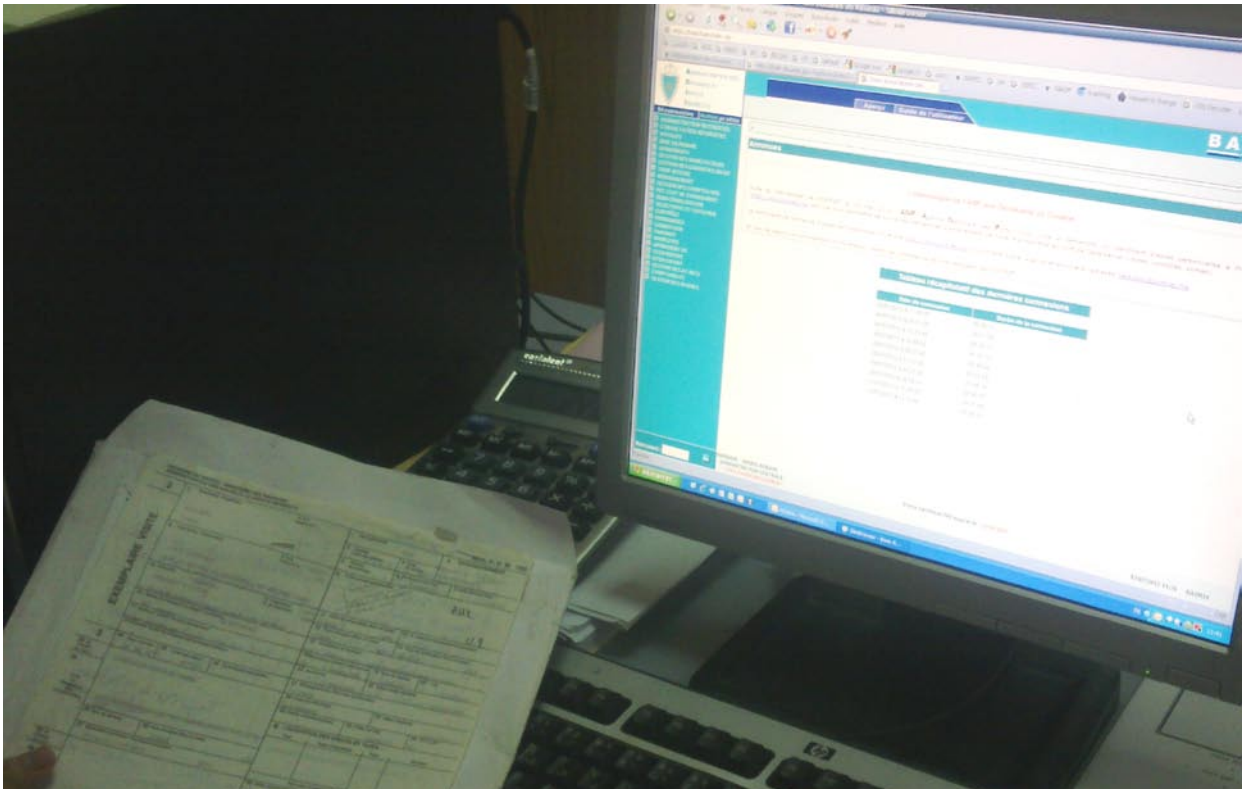

La Douane s'est ainsi engagée dans le renforcement de son dispositif de contrôle interne des dépenses en instaurant une matrice de 45 mesures de contrôle interne à mettre œuvre durant 3 années successives : 2010, 2011 et 2012. L'exercice 2011 a connu l'adoption de 15 mesures et le lancement d'un vaste chantier de mise à jour du manuel des procédures y afférentes.

Parallèlement, un projet de « mise en place du Contrôle Interne » a été introduit dans le cadre de la stratégie de la Douane à l'horizon 2015. Il vise l'instauration d'un dispositif de contrôle interne comptable au niveau des processus des recettes douanières et la valorisation dudit dispositif au niveau du processus d'exécution de la dépense publique.

UNE FONCTION AUDIT EN VEILLE ET TOURNÉE VERS LA PRÉVENTION

L'ouverture du Maroc sur son environnement et le développement du commerce international ont entraîné une évolution importante de l'activité douanière. Une telle évolution n'a pas manqué d'interpeller l'Administration des Douanes pour assurer une meilleure qualité du service rendu à ses clients et améliorer constamment ses méthodes de travail devant faciliter au mieux le commerce, mais aussi lutter contre toutes les formes de fraude.

Conscient de ces préoccupations majeures et en tant que structure investie d'une mission de veille en sus de son rôle classique consistant à s'assurer de la conformité aux normes réglementaires et législatives des actes de gestion, le pôle de l'Audit et de l'Inspection assure un contrôle préventif et anticipatif visant à traiter les risques de dérive en amont. Le contrôle des irrégularités soupçonnées ou avérées s'opère de manière continue en impliquant l'ensemble des Directions Centrales et Régionales.

Par ailleurs, l'audit intervient non seulement pour s'assurer de l'application des procédures mises en place, mais aussi pour contribuer à leur élaboration en identifiant les domaines présentant un risque potentiel, moyennant une cartographie des risques.

L'audit se penche actuellement sur la réingénierie des procédures douanières pour les sécuriser davantage.

UNE **INSTITUTION** EN **INTERACTION** **AVEC** SON **ENVIRONNEMENT**

LA **DOUANE CONSOLIDE** SES **PARTENARIATS**

5

LA DOUANE, PARTENAIRE DE L'ENTREPRISE

La Douane a entamé, au courant de l'année 2011, un programme de renforcement du partenariat Douane-Entreprises dont l'objectif est d'apporter une solution globale et cohérente, répondant aux préoccupations structurelles ou conjoncturelles du monde des affaires dans un cadre de responsabilité.

Des rencontres ont été multipliées afin de mettre en place les jalons d'un partenariat gagnant-gagnant durable avec l'entreprise pour simplifier davantage les procédures douanières et créer un environnement de concurrence loyale.

Dans ce cadre, des réunions périodiques ont été tenues avec un certain nombre d'associations professionnelles telles que :

- L'Association Marocaine des Industries Textiles et Habillement (AMITH)
- La Fédération des Industries du Cuir (FEDIC)
- La Fédération Nationale de l'Agro-alimentaire (FENAGRI)
- Le Groupement des Industriels Marocains Aéronautique et Spatial (GIMAS)
- L'Association Marocaine des Transporteurs Routiers Internationaux (AMTRI)
- L'Association Professionnelle des Agents Maritimes, Consignataires de Navires, et Courtiers d'Affrètement du Maroc (APRAM)
- L'Association Marocaine des Industries Automobiles (AMICA)

Ces séances de travail ont été l'occasion d'instaurer un dialogue franc permettant, d'appréhender, d'une part, les difficultés auxquelles pourraient être confrontés les opérateurs économiques et, d'autre part, les moyens à même de les surmonter.

Des feuilles de route sectorielles, regroupant les mesures de simplification des procédures douanières et les réponses spécifiques à apporter à chaque secteur ont également été élaborées et suivies de manière périodique pour être au plus près des attentes.

Des programmes de rencontres ont également été établis avec les principaux donneurs d'ordre internationaux opérant dans le Royaume (INDITEX, ETAM, MONOPRIX, CAMAIEU, DIESEL, BEAUMANOIR) afin de les inciter à développer leur activité au Maroc et les informer des principales avancées en matière douanière.

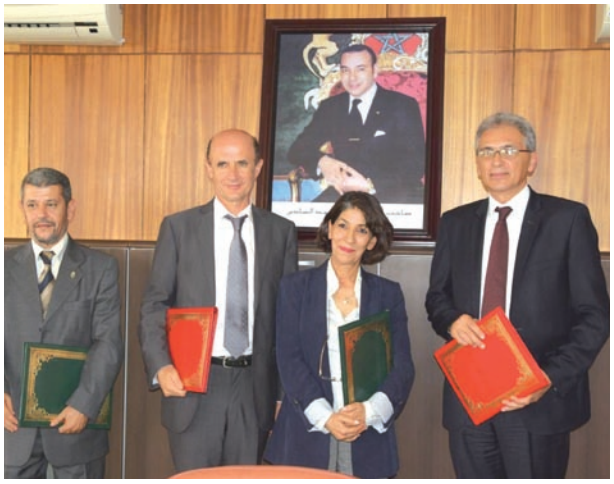

LA DOUANE, PARTENAIRE DES ACTEURS PUBLICS

Comme à l'accoutumée, des rencontres animées par l'esprit du renforcement du partenariat avec le secteur public ont été régulièrement tenues avec les partenaires institutionnels de l'ADII (Office des Changes, département du commerce extérieur, Agence Marocaine de Développement des Investissements, département de l'Industrie, Sûreté Nationale, départements chargés de l'environnement, des affaires étrangères et de la coopération, des transports, des MRE, monde universitaire, etc.).

Parmi les actions phares menées dans ce cadre en 2011, l'on citera :

- La décision prise communément avec l'Office des Changes d'adresser à cet organisme, par voie électronique via le système de dédouanement en ligne « BADR », l'exemplaire des déclarations en douane que l'ADII est tenue de lui transmettre
- La conclusion, le 29 juillet 2011, d'un accord de coopération avec l'Université Hassan II Mohammedia – Casablanca, portant sur l'organisation et l'animation d'actions de formation, l'échange d'informations et la réalisation de programmes communs de recherche scientifique et de publications collectives.

5

LA DOUANE RENFORCE SA PRÉSENCE A L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

DES RELATIONS INTERNATIONALES BASEES SUR LE PARTENARIAT ET L'ASSISTANCE MUTUELLE

La Douane pleinement engagée pour la mise en œuvre du cadre partenarial Maroc – Union Européenne

Cette année a été marquée par la multiplicité des actions auxquelles l'ADII a pris part, avant l'entrée en vigueur en 2012 de la franchise totale du droit d'importation sur les produits industriels.

Outre la participation aux réunions interministérielles consacrées à la mise en œuvre du Statut Avancé, l'ADII a entrepris une série d'actions visant à dynamiser les relations de coopération Maroc-UE dans le domaine douanier, à travers la participation à la 8ème session du Comité de Coopération Douanière Maroc-UE, tenue le 24 novembre 2011 à Bruxelles et au cours de laquelle nombre de questions importantes ont été abordées, à savoir :

- La présentation par les parties européenne et marocaine des derniers développements intervenus en matière de législation douanière, de mesures de sécurité, d'opérateur économique agréé ;
- L'examen de l'état d'avancement de la mise en application par le Maroc de la nomenclature combinée pour le classement des marchandises ;
- L'application réciproque des dispositions du protocole n° 4 sur les règles d'origine et la collaboration efficace entre les deux parties ;
- La question de signature de la convention régionale pan-euro-med sur les règles d'origine ;
- La lutte contre la contrefaçon et l'assistance administrative mutuelle en matière de lutte contre la fraude ;
- L'état d'avancement du nouveau jumelage demandé par le Maroc et accepté par l'UE.

Accord de libre échange Maroc – USA : une opportunité de coopération soutenue dans les domaines douaniers

L'ADII a poursuivi l'application des dispositions douanières de la 6ème année de démantèlement tarifaire à partir du 1er janvier 2011, en mettant parallèlement en place un cadre institutionnalisé de coopération douanière, proposant aux douanes américaines :

- un programme d'actions de formation et d'assistance technique à réaliser dans des domaines douaniers particuliers ;
- d'examiner la possibilité d'organiser un atelier de travail pour s'enquérir de l'expérience des USA et de la procédure suivie pour l'institution du document de contrôle de l'origine.

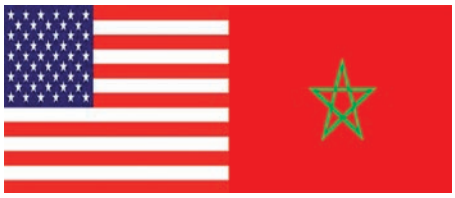

Dans le cadre de l'engagement des deux parties pour la conclusion d'un accord d'assistance administrative mutuelle en matière de prévention, de recherche et de répression des infractions douanières, une séance de travail, consacrée à la finalisation dudit projet, a également été tenue en mars 2011 avec une délégation américaine.

L'ADII conforte sa position d'acteur majeur au sein de la communauté douanière internationale

En tant que Vice-président du Conseil de Coopération Douanière et Représentant de la région MENA, l'ADII a participé et conduit plusieurs activités au sein de l'OMD favorisant le dialogue et la concertation au sein de la communauté douanière mondiale et apportant son expertise dans divers domaines d'intervention, notamment via :

- la participation à la 2ème réunion du Comité de renforcement des capacités tenue à Bruxelles du 03 au 05 mai 2011 ;
- la présidence des travaux de la 65ème session de la Commission de Politique Générale (CPG) et des 117ème/118ème sessions du Conseil de l'OMD qui ont eu lieu à Bruxelles du 20 au 25 juin 2011. Parmi les faits saillants découlant de ces travaux, il convient de citer la reconduction du Maroc pour la quatrième fois consécutive en qualité de Vice-président du Conseil de l'OMD et Représentant régional des administrations douanières de la Région MENA ;
- la présidence des travaux de la 34ème réunion des Directeurs Généraux des douanes des pays de la Région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient organisée à Bruxelles le 22 juin 2011.

- la participation aux travaux de la 66ème session de la Commission de Politique Générale, tenus à Abuja (Nigeria) du 05 au 07 décembre 2011 et l'animation d'une table ronde ayant pour thème « les Douanes en réseau international » ;
- l'organisation à Casablanca, du 15 au 17 juin 2011, en collaboration avec les autorités japonaises, d'un séminaire régional sur la gestion des risques au profit des pays de la région MENA.

UN ENGAGEMENT POUR PROMOUVOIR LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Signature d'un mémorandum d'accord entres les administrations douanières marocaine et italienne

En marge du séminaire régional sur la sous-facturation, organisé sous les auspices de l'OMD à Rome en Italie, les douanes marocaine et italienne ont signé un mémorandum d'accord complétant la convention d'assistance administrative mutuelle en vue de la recherche, de la prévention et la répression des infractions douanières entre le Maroc et l'Italie.

Coopération douanière maroco-française : un véritable partenariat construit pour durer

Dans le cadre du renforcement de la coopération douanière entre le Maroc et la France, une délégation des douanes françaises présidée par le Directeur Général de la DGDDI a effectué une visite de travail à l'ADII, consacrée à l'évaluation de la coopération bilatérale et des perspectives touchant plusieurs domaines de préoccupation commune.

LA COOPERATION SUD - SUD : UN CADRE PARTENARIAL EN ENRICHISSEMENT PERMANENT

Résolument engagée pour le renforcement de la coopération Sud-Sud, l'ADII a accueilli en 2011 des délégations des douanes gabonaises et sénégalaises, conduites par leur Directeur Général, pour un partage d'expériences probantes.

A l'ordre du jour de la première rencontre, l'expérience douanière marocaine en matière de gestion des ressources humaines, sa stratégie, sa politique de formation ainsi que l'action sociale menée en son sein.

La séance de travail avec les douanes sénégalaises a porté, pour sa part, sur des domaines variés tels la facilitation et la dématérialisation des procédures douanières, les systèmes d'information, les systèmes de contrôle, la stratégie adoptée par les deux douanes et la formation de formateurs. En marge de cette rencontre, un projet d'accord d'assistance administrative mutuelle négocié entre les deux parties a été paraphé le 12 décembre 2011.

Par ailleurs et dans le cadre de la politique du Maroc visant la promotion et la diversification de ses échanges commerciaux, l'ADII a contribué à l'élaboration du projet d'accord préférentiel à conclure avec le Cameroun. Certaines dispositions de cet accord ont été finalisées de concert avec la partie camerounaise.

LA **DOUANE** A **L'ÉCOUTE** DE SES **PUBLICS** ET **PARTENAIRES**

UNE RELATION PRIVILEGIEE AVEC LES MEDIAS

Evénement 2011 : la Direction Générale à la rencontre des médias

Conviés à un point de presse animé par Monsieur Zouhair Chorfi, Directeur Général de la Douane, ce sont près d'une quarantaine de journalistes et représentants des médias qui ont fait le déplacement le 24 janvier 2011 au siège de l'ADII à Rabat.

Cette rencontre avec les représentants des principaux organes de presse nationaux a été l'occasion d'annoncer les résultats de l'exercice 2010 et de présenter la feuille de route de l'ADII pour l'année 2011 et ses projets.

POINT DE PRESSE 2011
PRESENCE ET COUVERTURE MEDIATIQUES

- 29 représentants de la presse écrite
- 10 représentants de médias audiovisuels
- 35 articles de presse parus dans les quotidiens nationaux et publications en ligne
- 9 entretiens, accordés par la Direction Générale, diffusés sur les ondes radios et les chaînes télévisées nationales

UNE TRADITION DE RENCONTRES INSTAUREE AVEC LES PROFESSIONNELS

AGENDA DES RENCONTRES

Mars 10

Animation par le Directeur Général de l'ADII d'une rencontre à la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) autour du thème : « Quelle politique douanière pour la croissance des entreprises avec l'ouverture accrue de l'économie marocaine ? »

Mars 29

Organisation, au siège de l'ADII, d'une table ronde animée par le Président du patronat marocain, Monsieur Mohamed Horani, pour la présentation de la «Vision 2020 de la CGEM»

Avril 07

La Direction Régionale de Casablanca a animé, à la Chambre Espagnole de Commerce, d'Industrie et de Navigation de Casablanca, une table ronde autour du thème « Le partenariat Douane-Entreprise : bilan et perspectives »

Avril 14

Animation d'une table ronde, au siège de l'ADII, par un Haut Responsable à Bank Al Maghrib autour du thème « la gestion du risque »

Avril 19

Animation par le Directeur Général de l'ADII d'une table ronde à la Chambre de Commerce Britannique (Britcham) autour du thème : « Une politique douanière au service de la croissance »

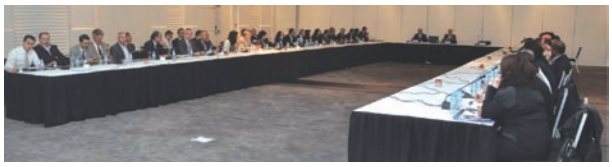

Mai 25

Organisation à Casablanca, au profit de chefs d'entreprises affiliés à l'Association des Exportateurs Marocains (ASMEX), d'une rencontre d'information portant sur « Le statut de l'exportateur agréé » et « Les règles d'origine dans le partenariat euro-méditerranéen »

Juin 13

Journée d'information sur les incoterms organisée par la Direction Régionale du Centre Sud au profit des opérateurs économiques (transitaires et transporteurs) de la région de Marrakech-Tensift-El Haouz

Les manifestations auxquelles la Douane a pris part

Participation de l'ADII à la 17ème édition du Forum EMI-Entreprises organisé par l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs sous le thème : « Le Maroc et les Objectifs du Millénaire pour le Développement »

Participation aux 2èmes Assises de l'Industrie organisées par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies pour la présentation de l'état d'avancement du « Pacte pour l'Emergence Industrielle »

Participation aux 1ères Assises de la Responsabilité Sociale des Entreprises organisées par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ayant pour objectif de promouvoir la responsabilité sociale auprès des entreprises marocaines

Animation d'un atelier organisé à l'Institut des Métiers de l'Aéronautique à Nouasseur au profit des industriels membres de l'Association du secteur Aéronautique (GIMAS), sur les améliorations apportées par la Douane en matière informatique ainsi que sur le programme de catégorisation des entreprises

Présence de l'ADII à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Marocaine des Industries Textile et Habillement (AMITH)

Participation au Salon International du Cuir (Marocuir) organisé par la Fédération Marocaine des Industries du Cuir (FEDIC)

Participation au 1er Forum régional, destiné aux jeunes et aux femmes exportateurs, organisé par le Ministère du Commerce Extérieur en collaboration avec le Centre du Commerce International (CCI) de Genève dans l'objectif de promouvoir l'échange d'expériences entre les entreprises exportatrices des pays arabes

Participation aux salons professionnels « Maroc in Mode » et « Maroc Sourcing » organisés par l'Association des textiliens « AMITH »

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DE L'ADII : SITUATION ANNUELLE 2011

CHIFFRES CLES

10.296

clients ont fait le déplacement dans les locaux de l'Administration Centrale

1.075

clients ont eu recours à notre service N° Economique

0801007000

4.251

clients nous ont contactés via la boîte électronique

adii@douane.gov.ma

L'amélioration continue de la qualité de l'accueil, l'orientation adéquate des usagers, la réduction des délais de réponse, l'accessibilité des services et la disponibilité des informations, sont au cœudes préoccupations de l'Administration des Douanes. Ils constituent des indicateurs de performance auxquels elle accorde une attention particulière.

Un certain nombre de dispositions ont été prises depuis plusieurs années dans ce sens et font l'objet d'évaluation régulière dans la perspective d'assurer un suivi permanent des engagements pris et de garantir l'amélioration des prestations rendues :

- mise en place de structures décentralisées dédiées à l'accueil et l'orientation des clients ;
- possibilité offerte aux clients d'entrer en contact avec la Douane au moindre coût et à travers **divers canaux : numéro économique, ligne téléphonique spéciale « MRE » et adresse de messagerie électronique ;**
- amélioration de l'accessibilité à l'information à travers un portail Internet orienté « client » et des **services en ligne** ;
- formation du personnel en contact avec les clients aux **techniques d'accueil et de communication**, pour une qualité d'écoute et d'échange améliorée et une meilleure compréhension des contextes et besoins des usagers ;
- prise en charge des plaintes et réclamations parvenues à l'ADII.

Système de gestion des files d'attentes

Dans le souci d'offrir une prestation de service de qualité à ses clients et pour organiser au mieux le travail dans les bureaux de Douane connaissant un flux important d'usagers, l'ADII a mis en place un système de gestion des files d'attentes permettant de traiter équitablement les clients et de réguler leur attente. L'année 2011 a ainsi connu l'extension de ce système à sept sites douaniers : Oujda, Nador, Al Hoceima, Tanger, Meknès, Casablanca et Ouarzazate.

ACCUEIL DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ETRANGER

Tout au long de la campagne d'accueil des Marocains Résidant à l'Etranger 2011, la Douane n'a ménagé aucun effort pour apporter son concours au succès de cette opération tant au niveau de l'organisation que celui de la logistique et de la coordination avec les autres acteurs mobilisés durant la saison estivale.

De nombreuses contraintes ont été levées et des mesures prises pour assurer à nos concitoyens regagnant le pays un bon accueil, une information ciblée et un passage en douane fluide mais non moins sécurisé. Le dispositif communicationnel s'est vu renforcé tout comme les effectifs affectés aux postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, soutenus par un important déploiement de moyens matériels et informatiques.

Box d'information, bureaux dédiés à la prise en charge et à l'apurement des déclarations d'admission temporaire des véhicules, mais également guide douanier des MRE, plaquettes informationnelles diverses et affiches ont été déployés au niveau des points de passage de nos concitoyens établis à l'étranger.

Une ligne spéciale MRE **+212 5 37 56 57 57**

Une adresse électronique « **adii@douane.gov.ma** »

Une rubrique dédiée sur le portail Internet **www.douane.gov.ma**

ZOOM SUR LA DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE SUD

CARTE DE VISITE

LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE SUD : UNE COMPETENCE DOUANIERE ETENDUE

La Direction Régionale du Centre Sud (DRCS) exerce ses attributions sur une superficie totale de 86 128 km², soit 12,30% du territoire national au niveau des deux régions économiques Tensift-El Haouz et Abda-Doukkala ainsi que sur une partie de la région Souss-Massa-Drâa (provinces d'Ouarzazate, Zagora et Tinter).

L'activité de la DRCS ne cesse de s'accroître d'année en année du fait de l'évolution économique que connaissent ces régions, notamment le port de Jorf Lasfar (dont le trafic des hydrocarbures a augmenté de façon exceptionnelle passant de 127 155 tonnes en 2001 à près de 2 millions en 2011) et l'aéroport de Marrakech Ménara qui a été classé deuxième meilleur aéroport régional africain en 2011 par l'organisme « Skytrax ».

PRINCIPAL POSTE DE PASSAGE DES PHOSPHATES ET 2EME PORTE D'ENTREE DES PRODUITS PETROLIERS

Première plateforme d'exportation des produits phosphatiers au monde, le port de Jorf Lasfar, situé dans la zone de compétence de la Direction Régionale des Douanes du Centre Sud (DRCS), est voué à connaître un développement accéléré les prochaines années suite à la volonté du Maroc de renforcer son leadership dans ce domaine et de faire de ce site un véritable hub planétaire en matière de phosphates.

La DRCS est ainsi pleinement engagée pour promouvoir les exportations marocaines de cette matière en œuvrant dans le sens de la facilitation des procédures, la simplification des formalités douanières et l'accompagnement de l'Office Chérifien des Phosphates dans sa quête de la compétitivité.

MESURES DE SIMPLIFICATION ACCORDEES A L'OCP

- Dédouanement à domicile
- Tarification simplifiée
- Admission pour conforme
- Caution personnelle
- Modalités d'apurement avantageuses
- Entrepôt industriel franc
- Déclaration provisionnelle
- Mise à la consommation des produits compensateurs dans la limite de 15% des quantités exportées

Le port de Jorf Lasfar est également considéré comme le 2ème port pétrolier du Royaume, comme le justifient les recettes douanières en matière de TIC et de TVA sur les importations d'hydrocarbures (plus de 25% des recettes douanières nationales sur les produits énergétiques).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION

Les mesures prises par la DRCS au profit des opérateurs économiques de la région s'inscrivent dans la logique du partenariat initié par l'ADII avec le Secteur Privé. Des actions de communication ciblée et personnalisée sont entreprises dans l'objectif de tenir les entreprises régulièrement informées des prestations douanières offertes et des nouveautés de la Douane.

A cette fin, les services de la Direction Régionale ont animé des rencontres tout au long de l'année 2011 au profit de différentes associations professionnelles et sociétés opérant au niveau de la Région.

UNE CONTRIBUTION ACTIVE A L'ACCUEIL DES TOURISTES ET A LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MAROC A L'ETRANGER

La Direction Régionale du Centre Sud qui opère au niveau de 3 aéroports à vocation internationale dont celui de Marrakech Menara, 2ème aéroport marocain en volume de passagers, contribue activement à déployer les objectifs stratégiques de l'ADII en terme d'amélioration de l'accueil des clients « Particuliers » et concourt à la concrétisation de la « Vision du tourisme marocain à l'horizon 2020 » visant à accueillir 20 millions de touristes dans le Royaume.

Mobilisant ses ressources humaines et matérielles sur ce plan, la DRCS qui gère annuellement un flux de plus de 3 millions de personnes voyageant vers ou à partir du Maroc par voie aérienne (3 374 722 pour le seul aéroport de Marrakech Ménara), veille à assurer un passage fluide et sécurisé aussi bien aux touristes marocains et étrangers, qu'à nos concitoyens résidant à l'Etranger, notamment durant la saison estivale dans le cadre de l'opération d'accueil et transit « Marhaba ».

FAITS MARQUANTS

- Saisie au niveau du bureau de Marrakech Ville, de 1,7 tonne de chira, dissimulés dans des cartons contenant des carreaux artisanaux, chargés sur container destiné à l'exportation.
- Interception d'une carte bancaire en possession d'un ressortissant marocain, opération ayant permis aux services de la DRCS de saisir des documents authentiques se rapportant à la constitution d'avoirs à l'étranger sans autorisation d'une contre valeur de plus de 15.000.000 dhs
- Prix de « l'Entreprise Citoyenne » décerné à la DRCS, le 3 mai par l'Ecole HEEC de Marrakech, pour la qualité des services rendus aux clients et entreprises de la région.

LA **DOUANE MAROCAINE** EN **CHIFFRES**

LES RECETTES DOUANIÈRES

LA RÉPARTITION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RUBRIQUE

Composition et parts des recettes douanières en 2011

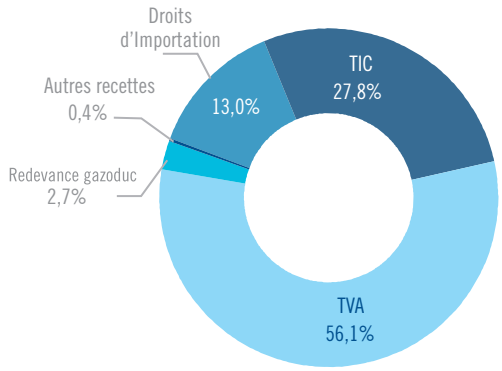

Evolution des recettes douanières (En MMDH)

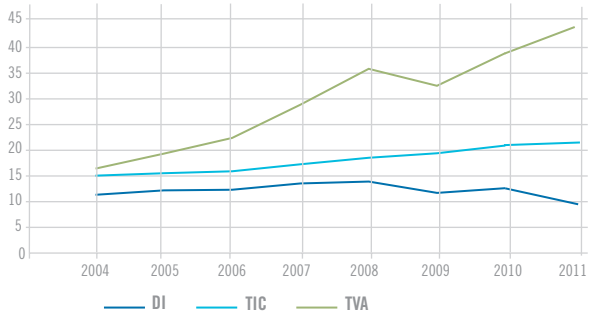

Evolution des recettes douanières par rubrique

(En MMDH)

RUBRIQUES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Droits d'importation (DI)	**11,4**	**12,4**	**12,3**	**13,4**	**13,7**	**11,8**	**12,2**	**10,3**
Taxes intérieures de consommation (TIC) dont :	**14,5**	**15,2**	**15,7**	**17,3**	**18,7**	**19,6**	**21,1**	**21,9**
- TIC sur produits énergétiques	8,5	9,0	9,2	10,2	10,6	11,7	12,3	12,9
- TIC sur tabacs manufacturés	5,1	5,3	5,6	6,1	7,0	6,9	7,5	7,5
- Autres	0,8	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont :	**16,8**	**19,8**	**22,5**	**29,0**	**35,4**	**32,6**	**38,4**	**44,1**
- TVA sur produits énergétiques	2,3	3,0	3,6	4,0	5,4	4,3	7,7	10,2
- Autres	14,5	16,8	18,9	25,0	30,0	28,3	30,7	33,9
Redevance sur exploitation des phosphates	**0,6**	**0,7**	**0,7**	**0,7**	**0,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Redevance gazoduc	**0,8**	**1,4**	**1,6**	**1,4**	**1,7**	**1,7**	**1,4**	**2,2**
Autres recettes	**0,2**	**0,3**	**0,3**	**0,3**	**0,3**	**0,3**	**0,3**	**0,3**
TOTAL	**44,4**	**49,8**	**53,0**	**62,1**	**69,9**	**66,0**	**73,6**	**78,7**

Les recettes douanières enregistrées au cours de l'année 2011 ont réalisé une augmentation de 7% par rapport à celles réalisées au cours de l'année 2010, soit 78,7 MMDH contre 73,6 MMDH l'année dernière. Cette hausse est imputable à la bonne performance enregistrée au niveau de la taxe sur la valeur ajoutée (+14,8%) et des taxes intérieures de consommation (+3,4%). Les droits d'importation ont diminué de 16,2%.

Rapportées aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2011, ces recettes ont atteint 108,9%. Cet écart s'explique essentiellement par la réalisation des prévisions de la TVA à hauteur de 114,3%.

Le résultat observé au niveau global des recettes découle de l'évolution des rubriques ci-après :

- Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : intervenant à hauteur de 56,4% cette année, les recettes de cette taxe ont augmenté de 14,8%, en raison essentiellement de l'appréciation des cours mondiaux des produits pétroliers et l'augmentation de la base imposable de la TVA.

- Taxes Intérieures de Consommation (TIC) : La progression de 3,4% des recettes des TIC est attribuée à la hausse enregistrée des recettes sur les produits énergétiques et les boissons alcoolisées ou non.

- Droits d'importation : ils ont accusé une baisse de 16,2% par rapport à l'exercice précédent, et ce, en raison de la réforme tarifaire notamment, la réduction du taux maximum de 35% à 30%, la suspension du DI sur le blé et l'interdiction d'immatriculation des voitures importées d'un âge supérieur à 5 ans. Ainsi, la part de cette rubrique dans les recettes douanières globales a accusé un recul de 4,3 points en passant de 17% en 2010 à 12,7% en 2011.

- Redevance de passage du Gazoduc : En hausse de 49,2% par rapport à 2010, sa part a aussi augmenté de 0,7 point dans les recettes douanières en passant de 2,0% en 2010 à 2,7% en 2011.

EVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RAPPORT À CERTAINS AGRÉGATS

Evolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats

(En MMDH)

Rubriques	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011(*)
Recettes douanières (1)	44,4	49,8	53	62,1	69,9	66	73,6	78,7
Droits d'importation (DI) (11)	11,4	12,4	12,3	13,4	13,7	11,8	12,2	10,3
Recettes fiscales (2) (**)	97	110,4	125,2	150,1	185,5	169	173,9	184,4
Part des recettes douanières (1)/(2) en %	45,8	45,1	42,3	41,4	37,7	39,0	42,3	42,7
Recettes ordinaires hors privatisation (3)	116,6	132,2	147	171,7	204,5	190,5	193,8	212,5
Part des recettes douanières (1)/(3) en %	38,1	37,6	36,1	36,2	34,2	34,6	38	37
Produit intérieur brut nouveau système (4)	500,1	522,6	575,3	616,3	688,8	732,4	764,3	806
Part des recettes douanières (1)/(4) en %	8,9	9,5	9,2	10,1	10,1	9	9,6	9,8
Ratio des droits d'importation par rapport au PIB en %	2,3	2,4	2,1	2,2	2	1,6	1,6	1,3
Valeur des importations globales (5)	157,9	184,4	210,6	259,7	326	264	298	358
Taux de la pression fiscale (11)/(5) en %	7,2	6,7	5,8	5,2	4,2	4,5	4,1	2,9

(*) : Il s'agit de chiffres provisoires
(**) : Le montant des recettes fiscales intègre le tiers de la TVA affecté aux collectivités locales.

L'analyse des chiffres provisoires pour l'année 2011 révèle que la part des recettes douanières dans les recettes fiscales représente 42,7% contre 42,3% en 2010.

Rapportée aux recettes ordinaires hors privatisation de l'Etat, cette part s'est située à 37% en 2011.

Par ailleurs, le taux de la pression fiscale sur les importations a baissé notablement puisqu'il est passé de 7,2% en 2004 à 2,9% en 2011, soit une réduction de 59,7% en huit ans.

NOMBRE DE DÉCLARATIONS (D.U.M) ENREGISTRÉES

7

ENSEMBLE DES RÉGIMES DOUANIERS

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Importations	460 608	475 372	495 395	509 053	541 163	587 994	600 479	579 550	603 852	623 624
Exportations	172 389	175 409	178 259	169 129	172 931	185 110	176 877	158 706	172 565	179 301
Total	632 997	650 781	673 654	678 182	714 094	773 104	777 356	738 256	776 417	802 925

Evolution du nombre de déclarations de 2002 à 2011

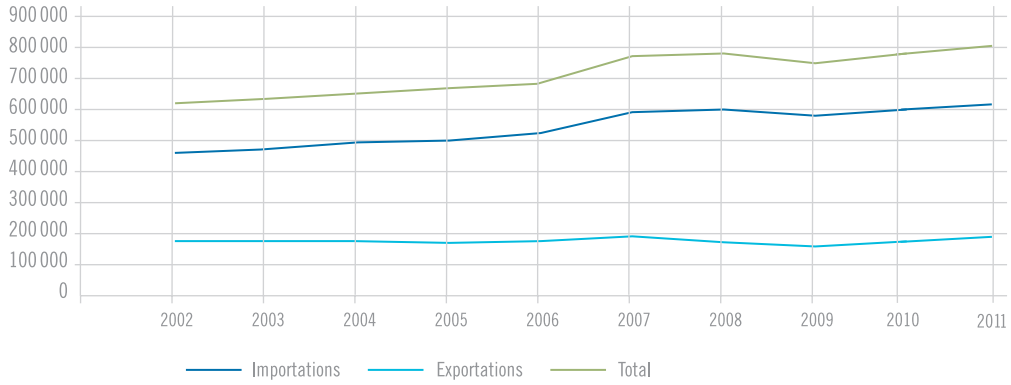

Par famille de régimes douaniers

SENS	REGIMES DOUANIERS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Var en %	Part en %
IMPORTATIONS	ATPA (1)	118 240	112 569	117 750	121 785	113 565	100 610	106 547	104 658	-1,8	16,8
	AUTRES RED (2)	75 967	86 914	94 834	107 588	111 984	109 116	123 549	130 185	5,4	20,9
	IMP. SIMPLES (3)	289 258	296 945	315 654	344 497	360 728	356 554	361 090	375 335	3,9	60,2
	AUTRES	11 930	12 995	14 386	14 124	14 202	13 270	12 666	13 446	6,2	2,2
TOTAL DES IMPORTATIONS		**495 395**	**509 423**	**542 624**	**587 994**	**600 479**	**579 550**	**603 852**	**623 624**	**3,3**	**100,0**
EXPORTATIONS	EXP.ST ATPA (4)	107 386	97 748	99 308	105 304	99 223	84 848	91 225	91 608	0,4	51,1
	AUTRES RED	19 784	22 203	28 502	31 463	33 170	31 975	32 074	32 601	1,6	18,2
	EXP. SIMPLES	49 363	48 100	45 451	46 763	43 046	40 414	48 009	53 861	12,2	30,0
	AUTRES	1 728	1 529	1 480	1 580	1 438	1 469	1 257	1 231	-2,1	0,7
TOTAL DES EXPORTATIONS		**178 261**	**169 580**	**174 741**	**185 110**	**176 877**	**158 706**	**172 565**	**179 301**	**3,9**	**100,0**
TOTAL GENERAL		**673 656**	**679 003**	**717 365**	**773 104**	**777 356**	**738 256**	**776 417**	**802 925**	**3,4**	

(1) Admission temporaire pour perfectionnement actif
(2) Autres régimes économiques en douane
(3) Droit commun et autres importations simples : importations dans le cadre du régime 010 et autres importations dans le cadre des accords, les RED ou autres.
(4) Exportations en suite d'admission temporaire pour perfectionnement actif.

Par Direction Régionale

SENS	DIRECTIONS REGIONALES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Var en %	Part en %
IMPORTATIONS	CASA PORT	179 413	168 547	166 093	179 386	173 663	157 179	150 735	154 484	2,5	24,8
	CASABLANCA	193 003	209 602	235 639	251 607	263 382	258 304	272 142	276 745	1,7	44,4
	CENTRE	10 234	10 239	9 969	9 525	8 634	7 908	7 428	6 764	-8,9	1,1
	CENTRE-SUD	7 585	7 352	7 357	7 767	7 928	7 095	7 160	7 140	-0,3	1,1
	AGADIR & LAAYOUNE	12 239	12 211	13 835	15 502	17 109	16 187	15 775	15 719	-0,4	2,5
	NORD-EST	6 981	7 883	9 083	9 542	10 749	10 241	8 007	6 522	-18,5	1,0
	NORD-OUEST	85 940	93 589	100 648	114 665	119 014	122 636	142 605	156 250	9,6	25,1
TOTAL DES IMPORTATIONS		**495 395**	**509 423**	**542 624**	**587 994**	**600 479**	**579 550**	**603 852**	**623 624**	**3,3**	**100,0**
EXPORTATIONS	CASA PORT	31 273	29 073	27 241	26 673	24 820	18 827	20 426	20 812	1,9	11,6
	CASABLANCA	59 572	54 664	56 212	60 326	59 583	54 576	57 772	58 273	0,9	32,5
	CENTRE	5 637	5 020	5 714	5 331	5 079	4 568	4 767	4 624	-3,0	2,6
	CENTRE-SUD	16 027	15 840	15 640	14 364	13 045	11 036	11 928	11 104	-6,9	6,2
	AGADIR & LAAYOUNE	7 920	8 880	10 325	13 610	14 046	15 017	18 067	19 057	5,5	10,6
	NORD-EST	1 993	2 108	2 021	2 158	1 873	1 656	1 330	1 189	-10,6	0,7
	NORD-OUEST	55 839	53 995	57 588	62 648	58 431	53 026	58 275	64 242	10,2	35,88
TOTAL DES EXPORTATIONS		**178 261**	**169 580**	**174 741**	**185 110**	**176 877**	**158 706**	**172 565**	**179 301**	**3,9**	**100,0**
TOTAL GENERAL		**673 656**	**679 003**	**717 365**	**773 104**	**777 356**	**738 256**	**776 417**	**802 925**	**3,4**	**-**

Au terme de l'année 2011, le nombre de déclarations enregistrées dans les bureaux douaniers a augmenté de 3,4% par rapport à 2010. La part des déclarations d'importation a été de 77,7% contre 77,8% en 2010 et 78,5% en 2009.

Le nombre de ces déclarations à l'importation a atteint 623 624 en 2011, en progression de 3,3% par rapport à l'année précédente. A l'export, le rythme de la hausse étant de 3,9%.

Globalement, 21,8% des déclarations ont été enregistrées à Casa-Port, contre 22,0% en 2010. Cette baisse d'activité s'explique essentiellement par la mise en place, hors de l'enceinte douanière de ce bureau, de magasins et aires de dédouanements rattachés au bureau de Casa-extérieur, dont la part est de 21,3%.

Les parts des bureaux de Tanger-MED et de Nouasser-Frêt ont représenté respectivement 18,4% et 17,6% cette année.

RÉGIMES ÉCONOMIQUES EN DOUANE (RED)

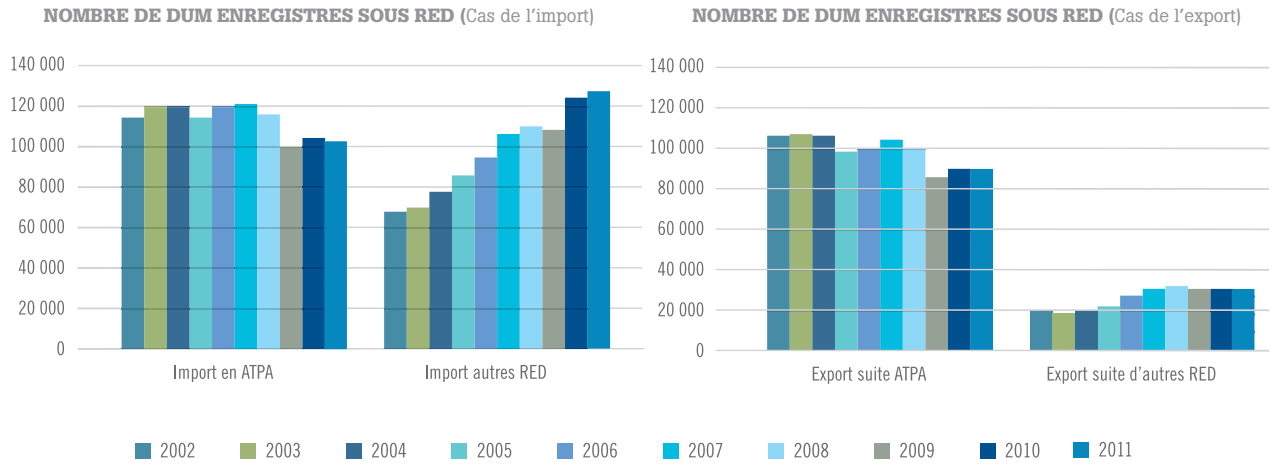

En nombre de déclarations, la part des opérations sous régimes économiques a régressé de 1,8% au cours de l'année 2011 par rapport à 2010. Ainsi, les DUM sous RED ont représenté :

- 37,7% du total des DUM déposées à l'importation en 2011 contre 38,1% en 2010
- 69,3% du total des DUM déposées à l'exportation en 2011 contre 71,5% en 2010.

Cette situation s'explique en partie par une nette baisse de l'activité textile et habillement lors du dernier tiers de l'année 2011.

Les importations sous RED autres que l'ATPA ne sont pas corrélées avec les exportations en suite de RED autres que l'ATPA dans la mesure où elles portent sur :

- des déclarations d'admission temporaire de matériel (souvent de longue durée)
- des déclarations d'entrepôt qui sont majoritairement régularisées par des mises à la consommation ou des cessions. Ces dernières étant suivies par des exportations en suite d'ATPA et sont donc comptabilisées au niveau du graphique ci-dessus dans la partie exportation en suite d'ATPA
- des déclarations de transformations sous douane qui seront régularisées par des mises à la consommation

N.B : les DUM à l'export englobent aussi bien les opérations d'export à l'ouverture que les opérations d'apurement.

LES RÉGIMES ÉCONOMIQUES EN DOUANE (RED)

IMPORTANCE DES RED DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR (CHIFFRES PROVISOIRES POUR 2011)

Evolution des régimes économiques à l'importation
(En MMDH)

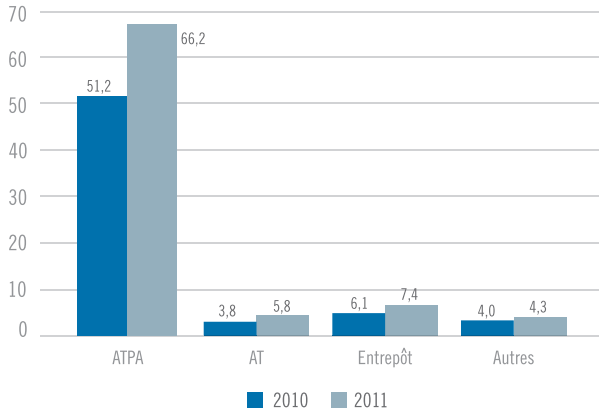

Evolution des régimes économiques à l'exportation
(En MMDH)

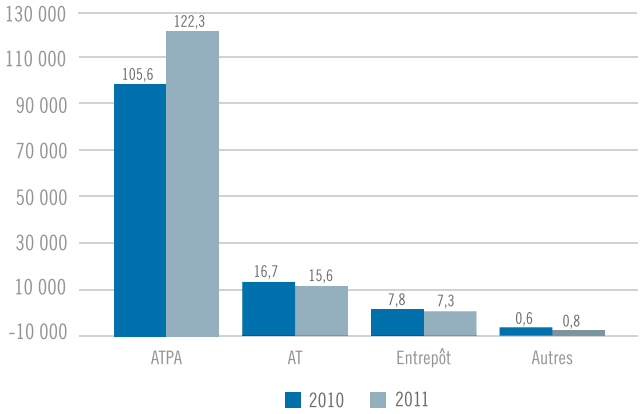

En valeur, les exportations sous ATPA ont totalisé en 2011 plus de 122,3 MMDH réalisant une augmentation de 15,8% au moment où les importations sous le même régime ont atteint 66,2 MMDH soit, +29,1% par rapport à 2010.

Répartition des régimes économiques à l'importation en 2011

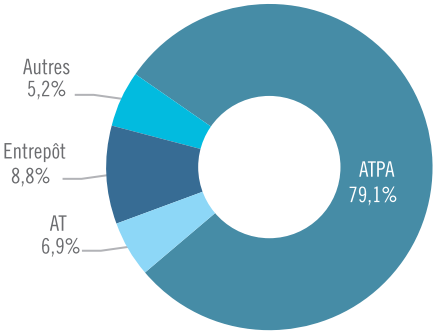

Répartition des régimes économiques à l'exportation en 2011

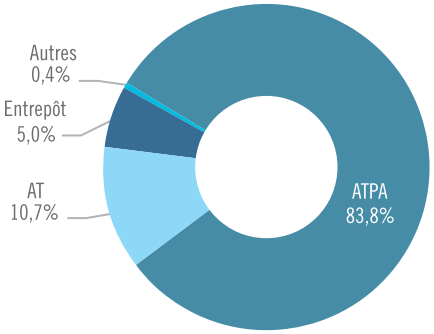

En 2011, que ce soit à l'import ou à l'export, 8/10ème des opérations sous RED ont concerné le régime de l'admission temporaire pour perfectionnement actif.

Evolution du volume des échanges dans le cadre des RED

SENS	REGIMES	1.000 Tonnes		Valeur en MMDH		Var %
		2010	2011*	2010	2011*	
IMPORTATIONS	ATPA	7 831,0	8 202,8	51,2	66,2	29,1
	AT	100,4	105,6	3,6	5,8	60,4
	Entrepôt	526,9	408,0	6,1	7,4	20,3
	Autres	172,4	182,6	4	4,3	9,5
TOTAL		**8 630,6**	**8 899,0**	**64,9**	**83,7**	**24,2**
EXPORTATIONS	ATPA	8 148,6	8 668,7	105,6	122,3	15,8
	AT	1 276,3	1 184,0	16,7	15,6	-6,4
	Entrepôt	788,7	622,1	7,6	7,3	-4,2
	Autres	12,1	16,2	0,6	0,6	-3,8
TOTAL		**10 225,7**	**10 491,1**	**130,6**	**145,9**	**11,7**

** : Chiffres provisoires*
AT : Admission temporaire
ATPA : Admission temporaire pour perfectionnement actif

Les opérations commerciales réalisées dans le cadre des RED ont représenté 43,1% de l'ensemble des transactions commerciales, soit 229,5 MMDH contre 195,5 MMDH en 2010.

Les importations effectuées en 2011 sous RED ont atteint 83,7 MMDH, soit une hausse de 24,2% par rapport à l'année 2010. Les exportations en suite de ces régimes se sont élevées à 145,9 MMDH, affichant ainsi une augmentation de 11,7% par rapport à celles de l'année dernière.

Les échanges extérieurs réalisés dans le cadre du régime de l'ATPA se sont établis à 188,5 MMDH, en progression de 20,2% par rapport aux réalisations de l'exercice 2010. Ils ont représenté 82,1% des opérations effectuées sous RED.

FOCUS SUR LE REGIME DE L'ADMISSION TEMPORAIRE POUR PERFECTIONNEMENT ACTIF

A l'importation

Les principales catégories de produits importés en 2011 sous le régime de l'ATPA sont énumérées ci-après :

. les demi-produits avec une part de 36,9%. Les importations ont porté notamment sur les transistors, les produits chimiques, le cuivre, le cuir et peaux, les papiers et cartons, les matières plastiques artificielles et les fils et câbles électriques

. les biens finis de consommation ont représenté 22,6% des importations déclarées sous ATPA. Il s'agit essentiellement du tissu de coton, du tissu de fibres synthétiques et artificielles, les ouvrages en matière plastique

. les biens d'équipement industriel ont atteint cette année 14,3% des importations sous ATPA contre 13,2% en 2010

. les produits énergétiques ont vu leur part se stabiliser autour de 9% pour les années 2010 et 2011

. les produits alimentaires ont représenté 2,7% des importations sous ce régime et ont concerné, entre autres, le blé (18,8%), le beurre, le lait, le café, le thé et le fromage (23,8%).

A l'exportation

Les exportations en suite d'ATPA au titre de l'année 2011 sont réparties comme suit :

. les demi-produits ont représenté 42,5% des exportations totales réalisées dans le cadre de l'ATPA. Les parts des engrais naturels et chimiques, de l'acide phosphorique, et des composants électroniques (transistors) ont été respectivement de 15,1%, 12,6% et 4,0% des dites exportations

. les biens finis de consommation se sont classés au deuxième rang avec 28,8% du total des exportations en suite d'ATPA. Ils sont constitués notamment des vêtements confectionnés (13,8%), des articles de bonneterie (6,0%) ; les chaussures ne représentant que quelque 1,9%

. les biens d'équipements industriels ont contribué à hauteur de 17,0%, imputable surtout aux fils et câbles électriques

. les exportations de produits alimentaires n'ont représenté que 3,1% des exportations en suite d'ATPA.

7 EVALUATION DES NOUVELLES PRESTATIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES

LES MAGASINS ET AIRES DE DÉDOUANEMENT (MEAD)

Dédouanement des marchandises dans les MEAD
(données provisoires pour l'année 2011)

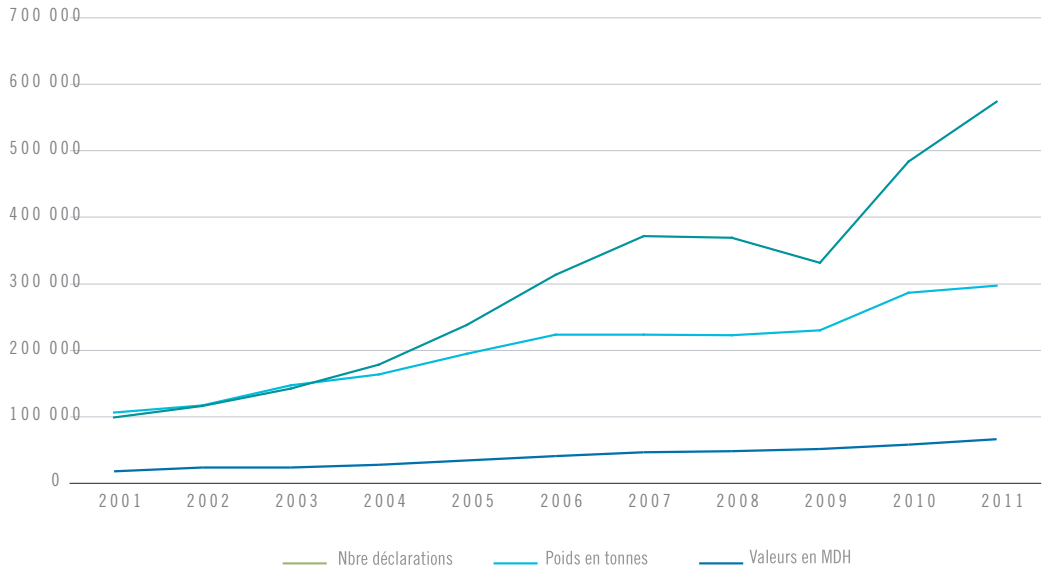

Répartition de la valeur des marchandises dédouanées en 2011
dans les MEAD par bureau

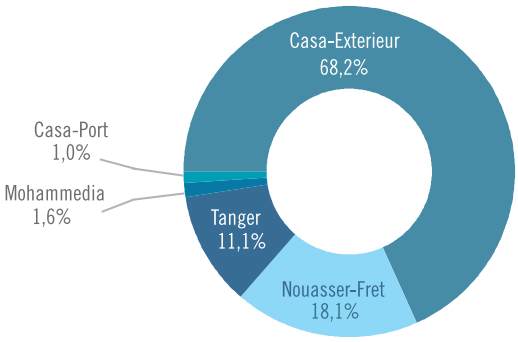

Le dédouanement au sein des MEAD connait d'année en année une évolution positive que ce soit en nombre de déclarations, en tonnage ou en valeur.

A titre indicatif, le nombre de déclarations en douane enregistrées en 2011 dans les MEAD a atteint 297 374 contre 286 715 en 2010.

Ces déclarations ont représenté 37% des déclarations enregistrées au niveau national en 2011 contre 36,9% en 2010.

La valeur des échanges extérieurs réalisée en 2011 dans ce cadre a atteint 65,9 MMDH contre 58,5 MMDH en 2010. Le bureau de Casa-Extérieur vient en tête avec 68,2% des déclarations en termes de valeur, suivi de Nouasser avec 18,1%, et de Tanger avec 11,1%.

La part des importations originaires de l'Union Européenne dédouanées dans ces enceintes a atteint cette année 61,2% contre 45,8% en 2010 en raison de l'augmentation du trafic TIR en provenance d'Europe.

Evolution du nombre de MEAD

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de MEAD	29	31	28	34	38	41	47	54	56	55

Le nombre de MEAD autorisés a connu lors des trois dernières années une stagnation non pas faute de demandes, mais à cause d'une tension sur les ressources qui a poussé l'ADII à suspendre provisoirement les autorisations pour de nouvelles créations et à engager un projet de regroupement des MEAD au sein de zones dédiées.

LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DES DROITS ET TAXES

Au cours de l'année 2011, les droits et taxes perçus au moyen du paiement électronique ont avoisiné le milliard de dirhams (966,5 MDH) contre 688 MDH au cours de l'année 2010 soit une augmentation de plus de 40%.

En nombre de paiements, l'évolution est de 20,5% : 15 570 paiements en 2011 contre 12 916 en 2010.

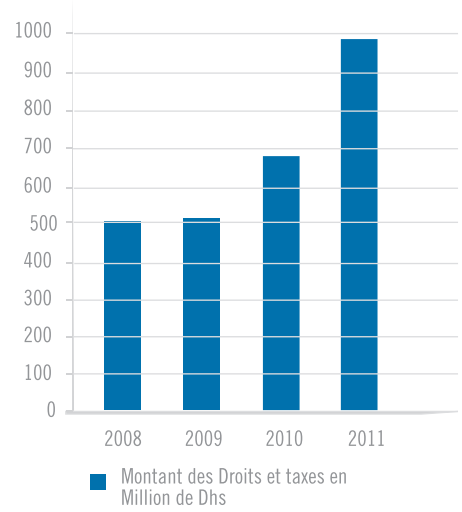

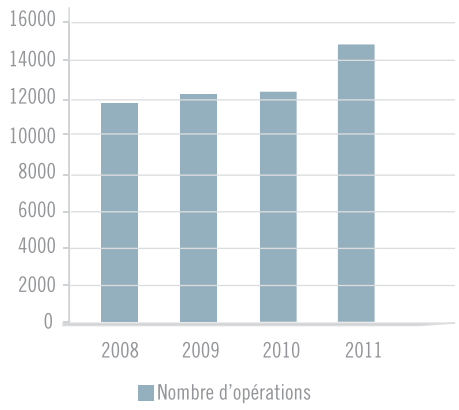

Globalement, le recours au paiement électronique se développe même s'il n'a représenté en 2011 qu'un peu plus de 1,2% des modes de paiement.

CONTENTIEUX

Part des affaires constatées par direction régionale
au cours de 2011 (en %)

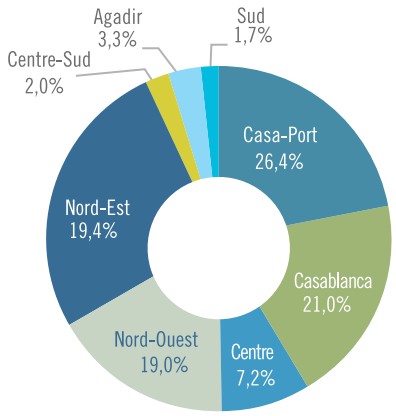

	2010	2011*	en %
Affaires constatées (unités)	29 356	26 699	-9,1
Amendes perçues (en MMDH)	0,30	0,32	8,4
Droits compromis recouvrés (en MMDH)	0,11	0,14	19,8
Produits des ventes réalisées (en MMDH) (1)	**0,20**	0,21	7,5

(1) Véhicules inclus

* MMDH : Milliards de DH

En dépit de la baisse du nombre d'affaires contentieuses réalisées au cours de l'année 2011 (26 699 affaires), les amendes perçues et les droits compromis ont enregistré respectivement une augmentation de 8,4% et de 19,8%.

Sur l'ensemble de ces affaires, la part constatée par les agents des douanes s'est stabilisée à 84,1% pour les deux années 2010 et 2011.

Les affaires de visite ont représenté 47,9% du total des affaires constatées, soit une hausse de 10% par rapport à 2010.

En matière de constatation, la Direction Régionale de Casa-Port arrive en tête avec 26,4% des affaires contentieuses réalisées, suivie de la Direction Régionale de Casablanca avec 21%. Les parts des Directions Régionales du Nord-Est et du Nord-Ouest ont été respectivement de 19,4% et 19%.

Répartition de la valeur des marchandises saisies
et des amendes perçues en 2011 (en %)

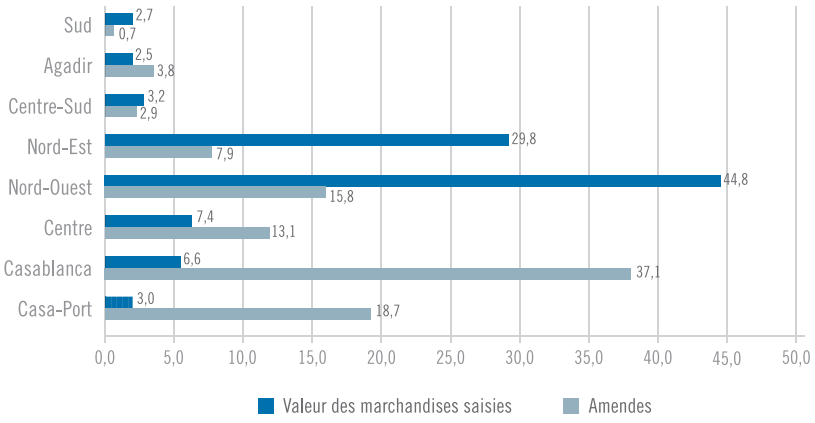

Sur un montant de 0,32 MMDH d'amendes perçues au cours de l'année 2011, les affaires de visite et de changes ont représenté respectivement 44,1% et 28,2%. Les affaires de détention sans justification y ont concouru à hauteur de 12,9%. Celles des voyageurs ont représenté 2,8% de cette valeur.

Le montant des amendes perçues par la Direction Régionale de Casablanca s'est élevé à 0,12 MMDH, soit 37,1% du total. Les parts des Directions Régionales de Casa-Port et du Centre ont été respectivement de 18,7% et de 13,1%. La Direction Régionale du Nord-Est a encaissé 7,9% du total des amendes et la Direction Régionale du Nord-Ouest 15,8%.

MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE) (DU 05 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2011)

MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*	2011*	Var 11/10 en %
Entrées	1 569 049	1 468 860	1 466 376	1 729 279	1 871 139	1 936 334	2 177 739	2 066 965	-5,1
Sorties	1 484 518	1 365 353	1 421 974	1 625 466	1 789 920	1 794 274	1 867 312	1 935 706	3,7
Total	3 053 567	2 834 213	2 888 350	3 354 745	3 661 059	3 730 608	4 045 051	4 002 671	-1,0

NB : - De 2003 à 2009, la période couverte s'étale du 16 juin au 15 septembre.

* - En 2010 et 2011, la période couverte s'étale du 05 juin au 15 septembre, et ce, en raison du mois de Ramadan.

Mouvements des MRE à l'entrée

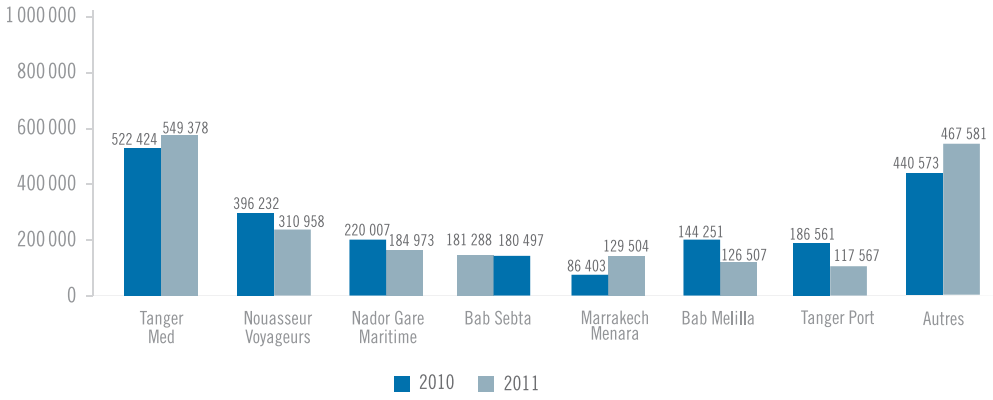

Mouvements des MRE à la sortie

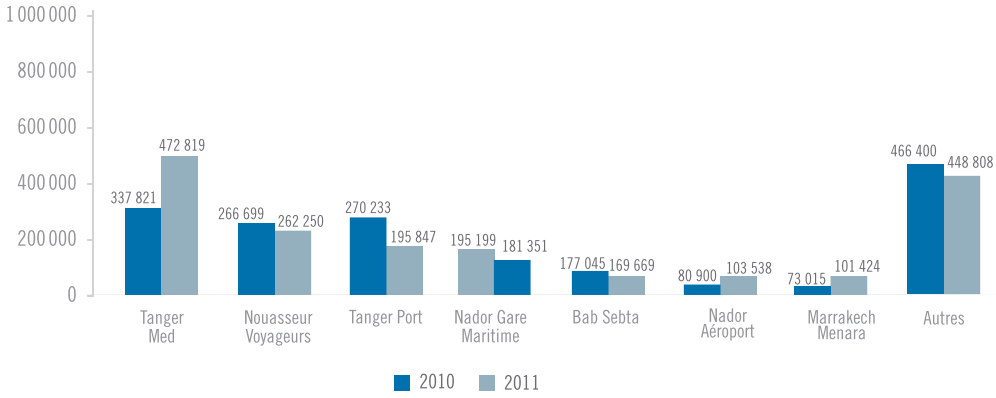

MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE)

(DU 05 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2011)

Du 05 juin au 15 septembre 2011, le nombre de MRE enregistré a été comme suit :

A l'entrée

Ce nombre a atteint 2 066 965 contre 2 177 739 l'année dernière pour la même période, ce qui représente une diminution de 5,1%.

Les principaux points de passage à l'entrée

Tanger MED (26,6%) suivi de Nouasser (15,0%), Nador Port (8,9%), Bab-Sebta (8,7%), Marrakech (6,3%), Bab-Melilla (6,1%), Tanger Port (5,7%), Tanger Aéroport (5,2%), Nador Aéroport (5,1%), Fes-Saïss (4,5%), Oujda (3,6%) et Agadir Aéroport (2,6%).

A la sortie

Ce nombre a atteint 1 935 706 contre 1 867 312 un an auparavant, soit une hausse de 3,7%.

Les principaux points de passage à la sortie

Tanger MED en tête des bureaux de sortie, avec 24,4%, suivi de Nouasser 13,5%, Tanger-port avec 10,1%, Nador Port 9,4% et Bab-Sebta 8,8%.

MOYENS DE TRANSPORT EMPRUNTÉS PAR LES MRE

Mouvements des véhicules par bureau en 2011 (en %)

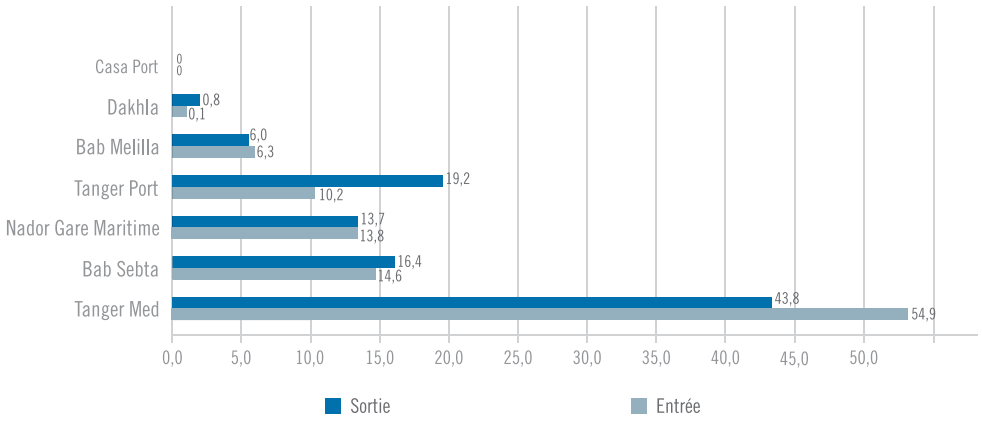

Répartition des moyens de transport à l'entrée

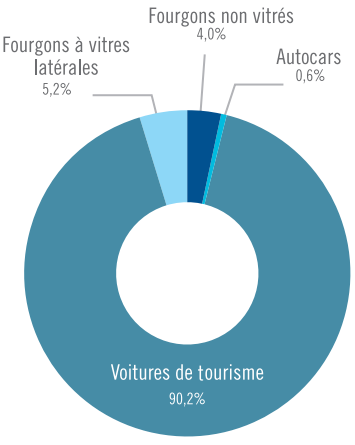

Répartition des moyens de transport à la sortie

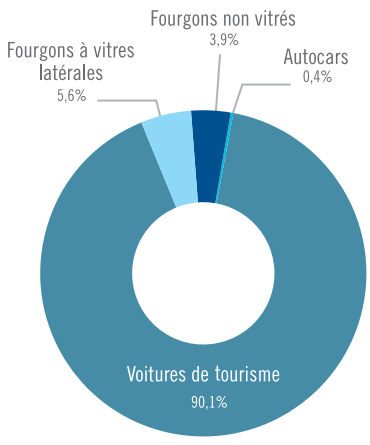

A l'entrée

Ont été recensés en 2011, 304 841 véhicules contre 345 152 l'année dernière, soit une baisse de 11,7%. Ce nombre est réparti comme suit :

- Voitures de tourisme : 90,2 % de l'ensemble.
- Fourgons à vitres latérales : 5,2%,
- Fourgons non vitrés : 4%
- Autocars : 0,6%.

Les ports de Tanger MED et Bab-Sebta ont assuré respectivement 54,9% et 14,6% des transits à l'entrée, suivis de Nador Port avec 13,8% et Tanger Port avec 10,2%.

A la sortie

Ont été recensés en 2011, 279 123 véhicules contre 286 414 en 2010, en diminution de 2,5%.

Les voitures de tourisme ont représenté 90,1% de l'ensemble des moyens de transport ayant traversé les frontières à la sortie, les fourgons à vitres latérales 5,6%, les fourgons non vitrés 3,9% et les autocars 0,4%.

NOMBRE DE DÉCLARATIONS EN DOUANE DEPOSÉES PAR LES MRE

Le nombre de déclarations déposées par les MRE a atteint, au cours de l'année 2011, 338 538 déclarations en diminution de 10,4% par rapport à la même période de l'année 2010 (377 891).

Le nombre de DUM a augmenté de 22,5%, soit 1 328 contre 1 084 en 2010. Le nombre de déclarations occasionnelles a diminué de 16,5%, passant de 1 097 en 2010 à 916 en 2011. Le nombre de T6 Bis a augmenté de 2,9%, passant de 30 558 en 2010 à 31 453 en 2011.

Le nombre de déclarations D16 ter déposées par procédé informatique a atteint 5 047 en 2011 contre 4 358 l'année dernière, soit une augmentation de 15,8%. Le nombre de D16 bis a diminué de 12,0%, soit 299 794 en 2011 contre 340 794 en 2010.

RECETTES SUR LE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

Les recettes encaissées à l'occasion du dédouanement de marchandises importées par les M.R.E sont passées à 0,09 MMDH contre 0,11 MMDH en 2010 à la même date, enregistrant ainsi une baisse de 21,4%.

AFFAIRES CONTENTIEUSES

Les données des affaires contentieuses réalisées ont été comme suit :

Nombre d'affaires

A l'entrée :

le nombre d'affaires contentieuses a augmenté de 4,4% ; soit 2 667 affaires contre 2 555 durant la même période en 2010

A la sortie :

ce nombre a atteint 3 163 cette année contre 2 714 l'année précédente, soit une hausse de 16,5%.

MISES À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME

Mises à la consommation des voitures de tourisme d'occasion par circonscription en 2011
(répartition des montants des droits et taxes perçus en %)

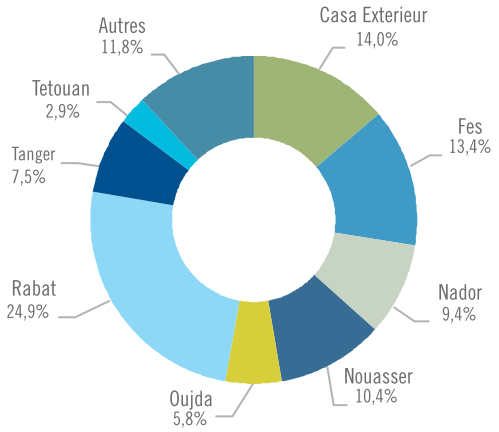

Evolution des importations de voitures de tourisme

	VOITURES DÉDOUANÉES		DROITS & TAXES PERÇUS (en MDH)	
Années	Neuves à l'état monté (CBU)	D'occasion	Neuves à l'état monté (CBU)	D'occasion
2009	56 346	50 237	3,00	2,37
2010	53 016	56 828	2,66	2,60
2011*	69 925	20 758	3,26	1,00
Var 11/10 en %	**31,9**	**-63,4**	**22,5**	**-61,5**

* Données provisoires

Au cours de l'année 2011, le nombre de voitures de tourisme d'occasion a chuté de 63,4% par rapport à 2010. La tendance inverse a été constatée pour le dédouanement des voitures neuves (CBU), soit +31,9%.

La ventilation en 2011 du nombre de voitures d'occasion dédouanées par circonscription se présente comme suit en pourcentage :

- **Nador :** 15,9%
- **Fès :** 13,8%
- **Nouasser :** 12,4%
- **Rabat :** 11%
- **Casa-Extérieur :** 10,7%
- **Oujda :** 10,1%
- **Marrakech :** 7,8%
- **Autres bureaux :** 18,3%

Parmi les voitures d'occasion dédouanées en 2011, 92,1% avaient plus de trois ans d'âge (97,2% en 2010) dénotant ainsi un notable rajeunissement du parc automobile. Les véhicules de moins d'une année n'ont pas dépassé 1,6% (0,6% en 2010).

7

L'ACTION SOCIALE DE L'ADMINISTRATION AU PROFIT DES ORGANISMES ET ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Dans le cadre de ses activités en faveur de l'action sociale, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a procédé à la cession gratuite de marchandises saisies au profit de certains organismes d'œuvres de bienfaisance et départements ministériels. Ces marchandises concernent essentiellement la friperie, les produits alimentaires et les articles domestiques et électroménagers.

Répartition des cessions gratuites par nature de produits (en%)

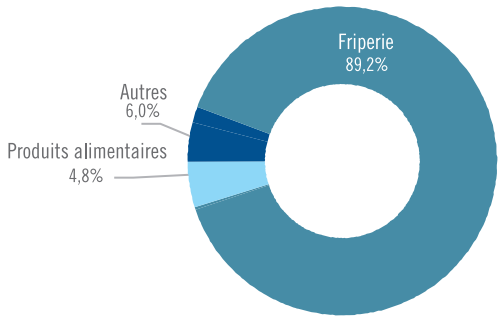

Répartition des cessions de l'administration (en MDH)

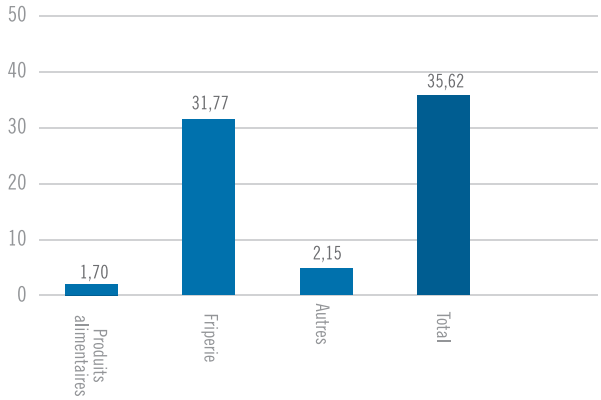

Les principaux bénéficiaires de ces dons sont l'Entraide Nationale, le Ministère de la Justice, le Croissant Rouge Marocain et le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, qui ont été destinataires respectivement de 79,30%, 0,56%, 6,39% et 2,74 % de la valeur de ces marchandises. Le reste a été réparti entre les autres associations et œuvres de bienfaisance.

Répartition des cessions gratuites des marchandises par organisme

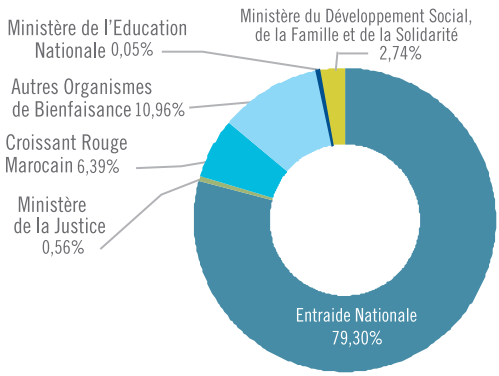

ECHANGES EXTÉRIEURS

BALANCE COMMERCIALE

Evolution de la balance commerciale de 2000 à 2011 (en MMDH)

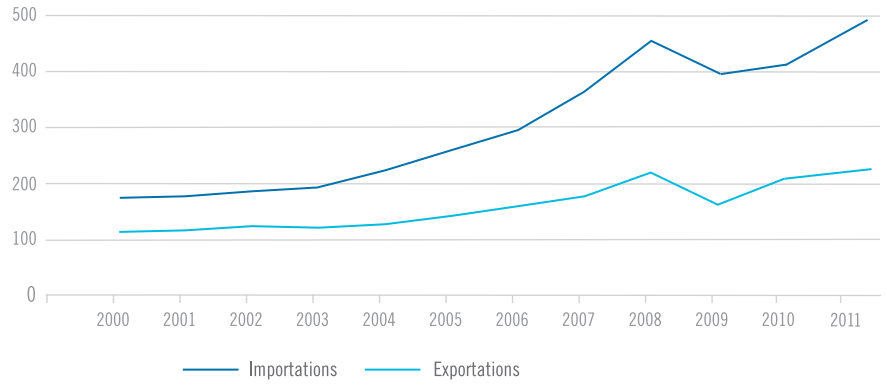

(en MMDH)

	2010	2011*	Var. en %
Importations	298	358	20,1
Exportations	149, 6	174	16,3
Solde	-148, 4	-184	24
Taux de couverture en %	50,2	48,6	

*Chiffres provisoires

En 2011, le solde négatif de la balance commerciale a atteint 184 MMDH, soit une détérioration (+24%) par rapport à celui de 2010, en raison de la différence d'accroissement en terme absolue entre les deux années des importations et des exportations : + 60 MMDH pour les premières et + 24,4 MMDH pour les secondes.

Evolution du taux de couverture des importations par les exportations

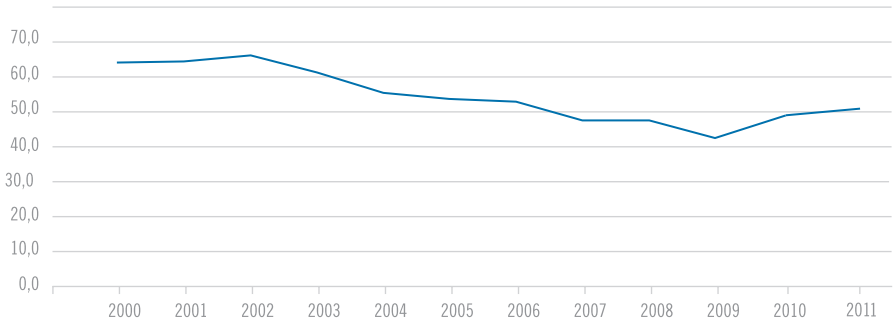

Les échanges globaux ont augmenté de 18,9%, passant de 447,5 MMDH à 532 MMDH d'une année à l'autre. Les importations ont atteint 358 MMDH (298 MMDH en 2010) et les exportations 174 MMDH (149, 6 MMDH en 2010). Le taux de couverture des importations par les exportations a atteint à 48,6% au lieu de 50,2 en 2010.

L'augmentation de 20,1% de la valeur des importations s'explique, notamment, par la hausse relevée au niveau des achats des produits énergétiques, les demi-produits, les produits bruts et les produits alimentaires.

RÉPARTITION PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

Importations

Structure des importations en 2011

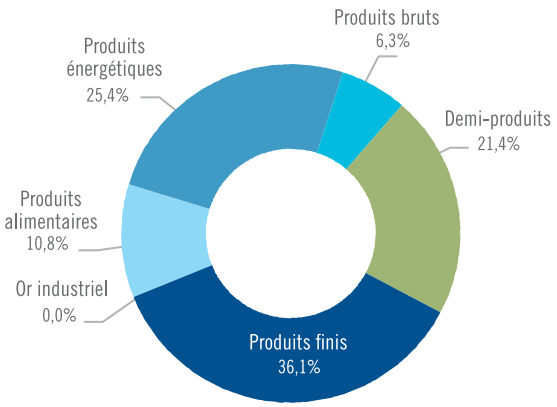

(en MMDH)

Libellé des groupements	2010	2011*	Var 11/10 en %
Produits alimentaires	**29,1**	**38,8**	**33,4**
Produits énergétiques	**68,5**	**90,8**	**32,6**
dont : pétrole brut	25,1	31,4	25,2
Produits bruts :	**15,9**	**22,5**	**41,1**
- d'origine animale et végétale	10,7	13	21
- d'origine minérale	5,2	9,5	83
Demi - produits	**62,3**	**76,5**	**22,9**
Produits finis :	**122,2**	**129,3**	**5,8**
- Biens d'équipement	66,5	67,8	2
- Biens de consommation	55,7	61,6	10,4
Or industriel	**0,01**	**0,02**	**++**
Total	**298**	**358**	**20,1**

*Chiffres provisoires

La structure des importations de 2011 révèle qu'environ 36,6% des achats (41% en 2010) sont constitués de produits finis (produits finis de consommation et biens d'équipement). Les approvisionnements en demi-produits et en produits énergétiques représentent 46,8%, soit une part de 21,4% pour les premiers et 25,4% pour les seconds. Les produits alimentaires et les produits bruts sont successivement intervenus à hauteur de 10,8% et 6,3%.

Les importations de produits finis destinés, soit à l'équipement, soit à la consommation se sont établies à 129,3 MMDH, en hausse de 5,8% par rapport à l'année 2010. Ce résultat est imputable en majeure partie à la hausse des achats, de machine et appareils divers, de voitures de tourisme, de fils et de câble pour électricité.

Les importations des demi-produits ont affiché une progression de 22,9% par rapport à 2010. Elles ont porté entre autres, sur les transistors, les produits chimiques, les matières plastiques artificielles, le cuivre et ouvrage en cuivre, les accessoires de tuyauterie et de construction métallique, le fer et l'acier et le papier et carton.

L'approvisionnement en produits énergétiques s'est élevé à 90,8 MMDH, en augmentation de 32,6% par rapport à 2010 en raison de la hausse des approvisionnements en huile brute de pétrole (+ 24,8% ou + 6,2 MMDH) et du gas-oils et fuel-oils (+ 63,4% ou + 12,4 MMDH).

Les importations de produits alimentaires ont progressé de 33,4% suite notamment aux achats, de blé (+ 55,8% ou + 4,1 MMDH) et du maïs (+ 27,7% ou + 1,03 MMDH).

Exportations

Structure des exportations en 2011

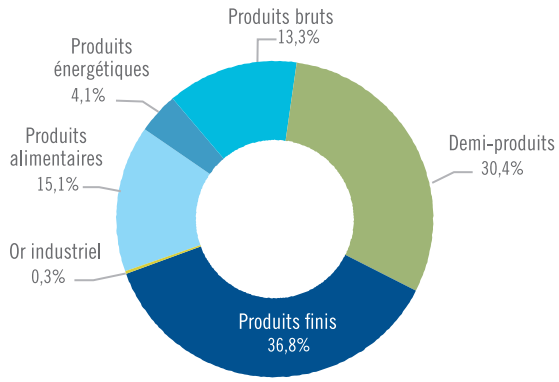

(en MMDH)

Libellé des groupements	2010	2011*	Var 11/10 en %
Produits alimentaires	**26,8**	**26,3**	**-1,7**
Produits énergétiques	**1,6**	**7, 2**	**351,1**
Produits bruts :	**18,1**	**23,1**	**27,8**
- d'origine animale et végétale	3,8	3,3	-12,5
- d'origine minérale	14,3	19,8	38,5
Demi - produits	**43,4**	**52,8**	**21,6**
Produits finis :	**58,2**	**64,1**	**10,1**
- Biens d'équipement	23,1	26,2	13,3
- Biens de consommation	35,1	37,9	8,1
Or industriel	**1,5**	**0,4**	**-70,3**
Total	**149,6**	**174,0**	**16,3**

*Chiffres provisoires

Les exportations en 2011 ont affiché une hausse de 16,3% (+ 24,4 MMDH) par rapport à 2010. Cette hausse est imputable essentiellement aux demi-produits : + 21,6% ou + 9,4 MMDH (dérivés de phosphates : + 8,9 MMDH et argent brut : + 0,7 MMDH), aux produits énergétiques (+ 351,1% ou + 5,6 MMDH) et aux produits bruts d'origine minérale : + 38,5% ou + 5,5 MMDH (phosphate : + 3,97 MMDH et déchets et débris de cuivre : + 1,4 MMDH).

La structure des ventes à l'étranger fait apparaître la prédominance des produits finis (biens de consommation essentiellement) avec 36,8% contre 38,9% en 2010, suivis des demi-produits avec 30,4% contre 29,0% en 2010, des produits alimentaires (15,1%) et des produits bruts (13,3%).

Les exportations de biens finis de consommation ont été composées entre autres de vêtements confectionnés (17,96 MMDH ou 47,4% du groupe) et d'articles de bonneterie (7,72 MMDH, soit une part de 20,4%).

Les expéditions des demi-produits ont concerné en particulier les dérivés de phosphates (35,1 MMDH ou 66,5% du groupe), et l'argent brut (2,3 MMDH ou 4,4%).

Les ventes des produits alimentaires ont connu une baisse de 1,7% par rapport à l'année 2010, due essentiellement aux résultats négatifs affichés par certains produits de ce groupe (les poissons en conserve : -15,8%, farine et poudre de poissons : - 42,2%).

RÉPARTITION DES ÉCHANGES PAR ZONE ECONOMIQUE

Importations

Répartition des importations en 2011 par zone économique

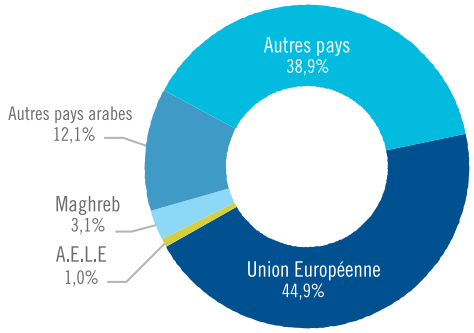

(en MMDH)

Zones économiques	2010	2011	Var 11/10 en %
Union Européenne	140,2	160,8	14,7
A.E.L.E	2,7	3, 6	33,5
Maghreb	9,6	11,1	15,7
Autres pays arabes	31,2	43,3	38,9
Autres pays	114,3	139,2	21,8
Total	**298,0**	**358,0**	**20,1**

* Chiffres provisoires

L'Union Européenne reste le premier fournisseur du Maroc avec 44,9% des importations, ventilées comme suit :

- demi-produits (produits chimiques, matières plastiques, cuivre, fer et acier, etc.), soit 27,2% des achats de ces pays ;
- biens d'équipement industriel (machines et appareils divers, fils et câbles électriques, voitures industrielles, appareils de coupure électriques, machine génératrice et moteur électrique, matériel à broyer, etc.), ce qui représente 25,6% des acquisitions à partir de cette entité ; et
- produits finis de consommation (voitures de tourisme, médicaments, parties et pièces détachées pour voitures de tourisme, tissus, etc.), soit 21,4%.

A partir des pays arabes, les achats ont représenté 15,2% de l'ensemble des importations marocaines. Ils sont constitués essentiellement de produits énergétiques (pétrole brut et gaz de pétrole), qui représentent 69,9% des achats à partir de ces pays, suivis des demi-produits (17,7%).

Exportations

Répartition par zone économique des exportations en 2011

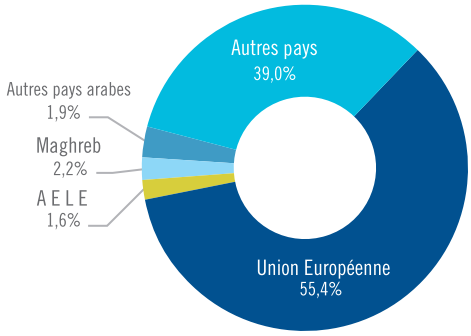

(en MMDH)

Zones économiques	2010	2011	Var 11/10
Union Européenne	86,6	96,3	11,3
A.E.L.E	2,83	2, 77	-2,2
Maghreb	3,3	3,8	14,9
Autres pays arabes	4,1	3,3	-20,3
Autres pays	52,7	67,8	28,6
Total	**149,6**	**174**	**16,3**

Absorbant 55,4% des exportations, l'Union Européenne reste en tête des clients de notre pays. Les ventes sur ce marché sont constituées par les produits finis de consommation : 34,9 MMDH (vêtements confectionnés, articles de bonneterie, chaussures, etc.), les bien d'équipement industriels : 22,2 MMDH (fils et câbles pour électricité essentiellement) et les produits alimentaires : 17,7 MMDH (crustacés, poissons en conserve, tomates fraîches, légumes frais, agrumes, etc.).

La part de l'ensemble des pays arabes n'a pas dépassé 4,1% des marchandises exportées. Les expéditions sur ces pays ont porté principalement sur des demi- produits : 2,2 MMDH (argent brut, tôles, acide phosphorique, engrais, etc.) ainsi que les produits finis de consommation : 1,2 MMDH (voitures de tourisme, médicaments, parfumeries, etc.).

RÉPARTITION DES ÉCHANGES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Importations

Importations par zone géographique en 2011

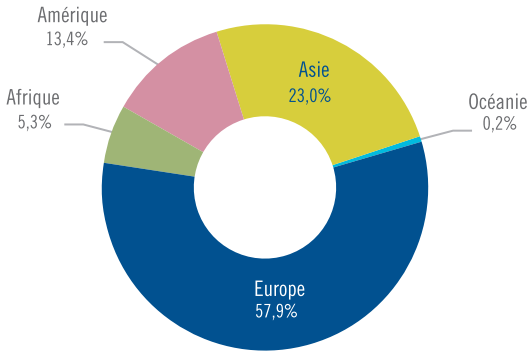

(en MMDH)

Zones économiques	2010	2011*	Var 11/10
Europe	170, 1	207,4	22,0
Afrique	17, 6	19, 0	8,3
Amérique	35,6	48,1	35,3
Asie	73,9	82,5	11,7
Océanie	0,85	0,84	-0,2
Autres	0,06	0,1	95,8
Total	**298,0**	**358,0**	**20,1**

* Données provisoires

Les importations effectuées à partir du continent européen ont progressé de 22% entre 2010 et 2011. Elles ont représenté 57,9% de l'ensemble de nos achats et ont concerné principalement les demi-produits (54,8 MMDH), les biens d'équipement industriel (46,5 MMDH), les produits finis de consommation (41,9 MMDH), l'énergie et lubrifiants (34,5 MMDH) et les produits alimentaires (15,5 MMDH).

Les pays asiatiques se sont classés en seconde position avec 23% des importations, à attribuer pour 37,9% aux produits énergétiques en provenance du Moyen Orient. Les produits finis de consommation importés de ces pays ont représenté 22,8%, les biens d'équipement industriel 20,3% et les demi-produits 18,9%.

Les livraisons des pays américains se sont établies à 48,1 MMDH contre 35,6 MMDH en 2010, soit un accroissement de 35,3%. Les produits alimentaires se sont classés en première position, soit une part de 37,6% des achats de ce continent. Ils sont suivis des produits énergétiques (28,4%) et des biens d'équipement industriels (18,3%).

Les importations d'origine africaine, ont représenté 5,3% de nos achats globaux et ont été limitées surtout aux produits énergétiques (11,1 MMDH), aux demi-produits (2,9 MMDH), aux produits alimentaires (1,8 MMDH) et aux produits finis de consommation (1,4 MMDH).

Exportations

Exportations par zone géographique en 2011

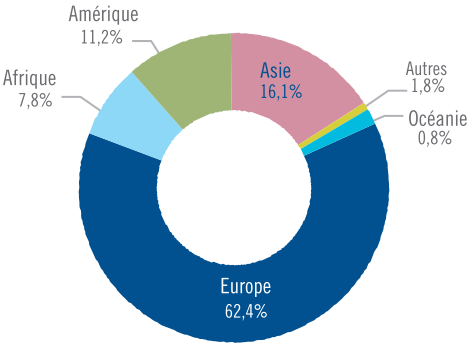

(en MMDH)

Zones économiques	2010	2011*	Var 11/10
Europe	97,20	108,6	11,7
Afrique	12,4	13,5	9,3
Amérique	14,5	19,5	34,8
Asie	24,3	28,0	15,1
Océanie	1,1	1,3	26,3
Autres	0,2	3,1	+++
Total	**149,6**	**174,0**	**16,3**

* Données provisoires

Avec 62,4% des ventes, les pays européens sont restés les premiers clients du Maroc. Les expéditions ont porté à hauteur de 32,4% sur les produits finis de consommation, de 21,5% sur biens d'équipement industriels, 18,5% sur les produits alimentaires et de 15,9% sur les demi-produits.

Les pays asiatiques ont occupé la seconde position, soit 16,1% de l'ensemble des exportations marocaines. Elles sont constituées essentiellement de demi-produits qui ont représenté 74% des transactions vers ces pays (acide phosphorique et engrais essentiellement), des produits bruts d'origine minérale (16,2%) en particulier les phosphates et des produits alimentaires (6,2%).

Le continent américain a été classé au troisième rang (11,2% des exportations). Les livraisons ont été constituées de demi-produits (55,1% de leurs achats à partir du Maroc) composés pour l'essentiel par les engrais et l'acide phosphorique, de produits d'origine minérale (28,5%), dont principalement les phosphates, et de produits alimentaires (6,8%).

Les ventes sur les pays africains ont été composées en particulier, de demi-produits (3,7 MMDH) de produits alimentaires (3,1 MMDH), de produits énergétiques (2,7 MMDH) et de produits finis de consommation (1,8 MMDH).

الله
الوطن الملك

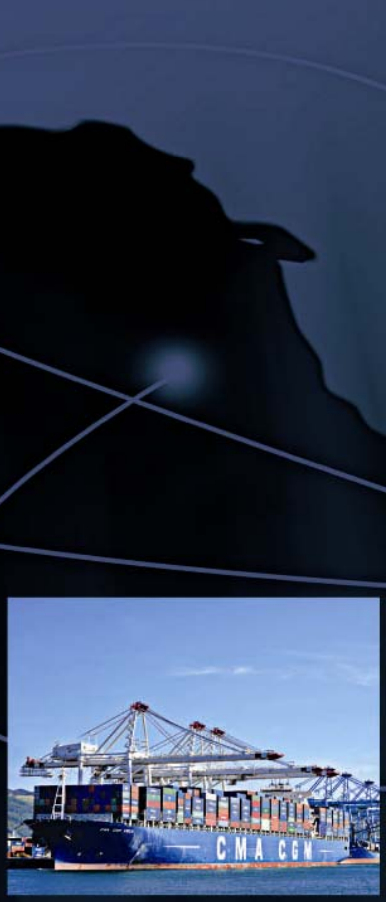

Avenue Annakhil - Hay Riad. Rabat. Maroc
Tél. : 212 (0) 5 37 57 90 00 - 212 (0) 5 37 71 78 00
E-mail : adii@douane.gov.ma
Portail internet : www.douane.gov.ma
Numéro économique de l'ADII : 080 100 7000